

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA



**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE
GESTION**

Département des Sciences économiques

MÉMOIRE DE FIN DE CYCLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

Pour l'obtention du diplôme de Master en sciences économiques

Option : Economie Monétaire et Bancaire

Thème Intitulé :

L'INCLUSION FINANCIERE EN AFRIQUE (CAS DU MALI)

Réalisé par :

Sylla Mahamadou

Ly Cheick Baba

Jury :

Présidente : Pr Boukhezer Nacira

Examinatrice : Dr Ouali Nadjia

Encadré par :

Mme Assoul Benziane Dalila

Année universitaire : 2021/2022



Remerciements

Remerciement

Au terme de ce travail nous remercions Allah le tout puissant de nous avoir donné le courage et la patience de réaliser ce travail.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude et tous nos remerciements à notre encadreuse de mémoire, Mme Assoul Benziane Dalila pour sa patience, ses conseils et ses précieuses directives, qui nous ont permis de progresser et de réaliser ce mémoire.

Aussi, nous tenons à exprimer notre gratitude à tous nos enseignants pour leurs engagements et conseils assidus dans les phases les plus difficiles du cursus.

Enfin, nous remercions toute personne ayant contribué de près et de loin à l'élaboration de ce mémoire de fin d'étude.



Dédicaces

Nous dédions ce modeste travail à ceux qui nous sont les plus chers au monde, c'est-à-dire :

A nos très honorables chers parents.

A nos frères et sœurs

A nos familles et ami(e)s

A tous ceux qui nous connaissent de près et de loin.

A tous ceux que nous portons dans nos cœurs.



Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre1 :Généralité sur l'inclusion financière.....	3
Section1 : Cadre théorique de l'inclusion financière.....	3
Section2 : L'importance du problème de l'inclusion financière.....	5
Section 3 : L'exclusion Financière.....	8
Chapitre2 : L'Afrique particularité relative à l'inclusion financière.....	14
Section1 : Constat au niveau de la demande.....	15
Section2 :Constat au niveau de l'offre : caractéristiques générales des systèmes financiers des pays d'Afrique.....	19
Section3 : Les Initiatives en matière d'Inclusion Financière en Afrique : Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF).....	26
Chapitre 3 : Etude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (cas du mali).....	33
Section 1 : Relation entre inclusion financière et croissance économique.....	33
Section 2 : Les Indicateurs de mesure de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique.....	39
Section 3 : Application du modèle ARDL et interprétation des résultats.....	41
Conclusion générale.....	51



Liste des abréviations

Liste des Acronymes et Abréviations

N°	ABREVIATIONS	SIGNIFICATIONS
01	BM	Banque Mondiale
02	SNIF	Stratégie Nationale d'inclusion financière
03	PME	Petite et Moyenne Entreprise
04	PIB	Produit Intérieur Brut
05	WBG	World Bank Group
06	UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
07	BCEAO	banque centrale des états de l'Afrique de l'ouest
08	BEAC	banque des états d'Afrique centrale
09	ABCA	Associations des banques centrales africaines
10	GSMA	Global system for Mobile Communications
11	AFDB	African Development Bank
12	GM	Consultants and Associates
13	IIDQPH	investissements immatériels en développement qualitatif du potentiel Humain
14	OPC	Organismes de placement collectif
15	AFI	Alliance pour l'inclusion financière
16	ANSEJ actuel ANADE	Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat
17	ANGEM	Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit en Algérie
18	M2	Masse monétaire
19	FIA	Financial Institute Access


20	TCPT	Taux de croissance de la population totale
21	ARDL	Autoregressive Distributed Lag
22	OPCVM	Organisme de placement collectif en valeur mobilière
23	DS	Differency Stationary
24	TS	Trend Stationary
25	VAR	Vector autoregression
26	ECM	Error Correction Model
27	VECM	Vector Error Correction Model
28	ADF	Augmented Dickey-Fuller
29	G20	Groupe rassemblant les principales économies mondiales
30	PNUD	Programme des Nations Unis pour le Développement
31	UFA	Universal Financial Access
32	GMEX	Cabinet de conseil, expert en ingénierie de projets industriels, spécialisé dans le mouvement mécanique et la métallurgie
33	M1	Ensemble des pièces et des billets en circulation
34	M2	M1+ les dépôts sur livrets à court terme
35	M3	M2+ divers placements monétaires
36	M4	M3+ certains titres du marché monétaire



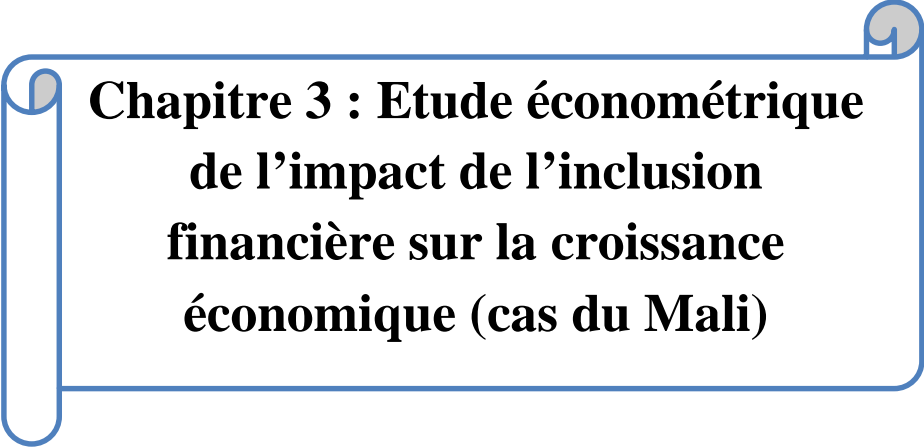
Introduction générale



**Chapitre 1 :
Généralités sur
l'inclusion financière**



**Chapitre 2 : L'Afrique,
particularité relative à
l'inclusion financière**



**Chapitre 3 : Etude économétrique
de l'impact de l'inclusion
financière sur la croissance
économique (cas du Mali)**



Conclusion générale



**Références
bibliographiques**



Annexes



Liste des illustrations



Table des matières

Introduction générale

Au cours de la dernière décennie, l'inclusion financière est devenue une priorité des politiques publiques dans le monde (des États, des banques centrales et des institutions internationales) et son importance s'est agrandi plus particulièrement dans les réformes tant au niveau international et national.

L'attention plus grande qui lui est accordée témoigne de la perfection croissante de son incidence sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la prospérité. Les pays disposant de systèmes financiers suffisamment développés, bénéficient d'une croissance de long terme plus élevée que les pays où la profondeur financière est plus faible, en particulier en développement (ceux situés en Afrique subsaharienne).

L'inclusion financière est généralement définie comme l'offre de services financiers adaptés aux populations exclues du système financier classique, à des conditions soutenables, à la fois pour les offreurs et les bénéficiaires. Elle constitue un instrument privilégié d'insertion des couches sociales défavorisées dans le tissu économique et social.

Sur la base de cette définition, l'inclusion financière est caractérisée en termes de trois dimensions: accès, utilisation et qualité.

L'accès signifie avoir la possibilité d'utiliser les services et produits financiers offerts par les institutions dans le système financier, ou la facilité avec laquelle les individus peuvent accéder aux produits et aux services financiers disponibles dans les institutions.

L'utilisation fait référence à l'utilisation efficace des produits financiers. Enfin la qualité est déterminée par les caractéristiques d'accès et d'utilisation (qualité et efficacité).

L'accès aux services financiers varie considérablement selon le niveau de développement du pays, l'âge, le revenu, l'éducation, le lieu d'habitat, le métier exercé, le statut social et le genre. Les personnes physiques et les entreprises ont besoin des services financiers pour faire aboutir leurs transactions et leurs projets. Cependant, l'accès limité à ses services financiers, diversifiés et adaptés entrave l'élan entrepreneurial des individus, annule ou réduit l'ampleur de leurs initiatives et leurs projets, génère des inégalités et aggrave la pauvreté. L'importance accrue accordée à l'inclusion financière est due à son rôle en matière de facilitation des affaires et d'accroissement du bien-être des populations défavorisées et de renforcement de l'activité des micros, petites et moyennes entreprises.

Au Mali l'accès aux différents services financiers demeure faible, et où l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises est insuffisant pour assurer le financement de leur croissance, l'inclusion financière, c'est-à-dire un meilleur accès et une utilisation plus intensive des

Introduction générale

services financiers, est une dimension importante de l'approfondissement financier qui est la taille des banques, des autres institutions financière et des marchés financiers dans un pays.

L'objectif de notre recherche est de mettre la lumière sur l'inclusion financière au Mali en se posant la question suivante : Quels sont les enjeux de l'inclusion financière dans les pays africains ?

De cette question principale découle quelques questionnements secondaires nécessaires à la complémentarité de notre question principale, à savoir :

- Comment pouvons-nous amener les différents services financiers au niveau des populations surtout dans les zones rurales ?
- quel est le niveau d'inclusion financière dans les différents pays africains ?
- quelle relation existe-elle entre inclusion financière et croissance économique ?

Les questions que nous avons posées ci-dessus, nous ont inspiré à deux hypothèses qui doivent être découpées.

A cet effet on suppose deux hypothèses :

- L'un des plus importants facteurs favorisant le développement de l'inclusion financière dans certains pays africains est d'élargir l'accès des populations et des entreprises à des services financiers adaptés à leurs besoins, accessibles, sûrs et à des coûts abordables.
- Soutenir l'innovation dans les produits et services financiers peuvent s'avérer bénéfique quant à l'accessibilité de ces services dans certains pays africains et ainsi contribuer à la croissance économique.

Introduction

D'après les données de la Banque Mondiale (BM) 1,7 milliards d'adultes dans le monde n'ont pas de compte en banque, en Afrique subsaharienne sur un total de 590 millions d'adultes 350 millions n'ont pas accès à un compte auprès d'une banque ou d'un autre type d'institution financière. Même les personnes qui disposent d'un compte courant n'ont pas souvent accès à d'autres services financiers de base, comme les comptes épargnes, les prêts et les produits d'assurance. L'accès aux services financiers dans les pays africains revêt un intérêt particulier dans la mesure où il est indéniablement générateur d'opportunités de consommation et d'investissement et donc porteur de bien être, à la fois économique et social.

Depuis plus d'une vingtaine d'année, l'inclusion financière des plus démunis est devenue un sujet prioritaire dans les débats et l'action publique. Lorsque l'inclusion est associée à la durabilité, la finance se voit naturellement attribuer un rôle social de premier plan. L'inclusion financière est la possibilité pour les individus et les entreprises d'accéder à moindre coût à toute gamme de produits et de services financiers utiles et adaptés à leurs besoins.

Le présent chapitre apporte, à travers les trois sections qu'il contient des éclairages sur les caractéristiques générales qui définissent l'inclusion financière, à inclure les vertus qu'offrent de nos jours les nouvelles technologies de l'information en matière d'inclusion financière.

Section 1 : Cadre théorique de l'inclusion financière

Le cadre théorique de l'inclusion financière est une première étape nécessaire pour la mise en place d'un processus de notre recherche ayant pour but d'expliquer en vrai ce qu'est l'inclusion financière.

1) Définition

Il n'y a pas un consensus universel sur ce qu'est l'inclusion financière, mais il existe de différents points de vue sur ce qu'elle signifie et ce qu'elle implique, comme le montre la littérature disponible. Les différences de définition découlent du contexte dans lequel elle est utilisée, de la situation géographique et de l'état de développement économique de la région. Divers chercheurs ont tenté de la définir et d'en définir les composantes. D'autres la définissent en précisant ce qu'elle n'est pas, c'est-à-dire l'exclusion financière.

D'après la Banque D'Algérie « on entend par inclusion financière, la disponibilité et l'utilisation de tous les services financiers par les différents segments de la société dont les institutions et les particuliers, surtout ceux qui sont marginalisés, à travers les canaux officiels, notamment les comptes courants et d'épargne, les services de paiement et de transferts, les services d'assurance, les services de financement et de crédit et des innovations des services financiers plus adaptés avec des prix compétitifs et raisonnables ».

L'inclusion financière œuvre aussi à la protection des droits des consommateurs de services financiers en les soutenant afin qu'ils puissent assurer correctement la bonne gestion de leurs fonds et leurs épargnes pour éviter que certains consommateurs recourent à des canaux et outils informels, non soumis à aucun contrôle des organes de supervision et qui pratiquent des prix relativement élevés induisant la non satisfaction des besoins en services financiers et bancaires par ces canaux¹.

L'inclusion financière est mesurée par la disponibilité en termes d'offre des services financiers et par leurs utilisations en termes de demande, ainsi que par la qualité de ces services.

2) Mode opératoire de l'inclusion financière

Le processus d'inclusion financière intervient après que les Etats aient préparés une étude sur les lacunes de l'offre et de la demande, à partir de laquelle, ils peuvent soit fixer les objectifs futurs avec des priorités, ou considérer que l'étude des lacunes constitue la première étape pour préparer une stratégie nationale impliquant toutes les parties concernées. Dans tous les cas, les objectifs de la stratégie doivent être définis et mesurables et peuvent être réalisés à temps, en s'employant à unifier les efforts dans la même direction et à concrétiser les objectifs fixés pour atteindre le plus grand nombre de segments possibles des secteurs ciblés.

3) Rôle de l'inclusion financière dans la réduction des inégalités sociales

L'inclusion financière joue un rôle primordial dans la réduction des inégalités sociales, en portant un intérêt accru pour les populations à faible revenu, en accordant une attention particulière aux femmes, à l'accessibilité des particuliers, des petites moyennes et micro entreprises et leur intégration dans le secteur financier officiel à travers l'offre de services

¹ Banque d'Algérie, pour plus d'information, voir le document préparé par le groupe de travail sur l'inclusion financière approuvé par le conseil des gouverneurs des banques centrales arabes sous le titre : les exigences de l'adoption d'une stratégie nationale globale visant à promouvoir l'inclusion financière dans les Etats arabes.

financiers, en les rendant disponibles pour les catégories marginalisées, dans un souci d'intérêt public de création d'emplois, ce qui contribue à la croissance économique et donc à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration de la répartition des revenus, et à l'augmentation du niveau de vie.

Section 2 :L'importance du problème de l'inclusion financière

Cette section vise à rassembler les informations pertinentes réalisées par plusieurs auteurs tels que : Ogechi et al, Hariharan et Marktanner, Fulleret et Moller, Mcdowell, Beth Porter, etc...

L'importance de l'exclusion financière dans les phénomènes suivants est prouvée par les études menées par ces différents auteurs. Ces phénomènes sont entre autre : obstacle au développement, exclusion sociale, la ségrégation raciale, la ségrégation du genre, la pauvreté des populations exclus, l'immigration, l'accentuation des conséquences des crises financières, la subalternité (qui appartient à un rang inférieur).

Cette situation est anormale à la logique ou l'objectif de l'activité économique est d'assurer le « bien de l'homme » (Perrouxcité par Savall et al, 2015).

L'importance d'atteindre un niveau d'inclusion financière satisfaisant a été confirmée par les études de la communauté internationale. Ces études ont montré que l'inclusion financière favorise l'atteinte de 7 des 17 objectifs de développement durable².

Parmi ces objectifs, nous pouvons en citer quelques-uns :

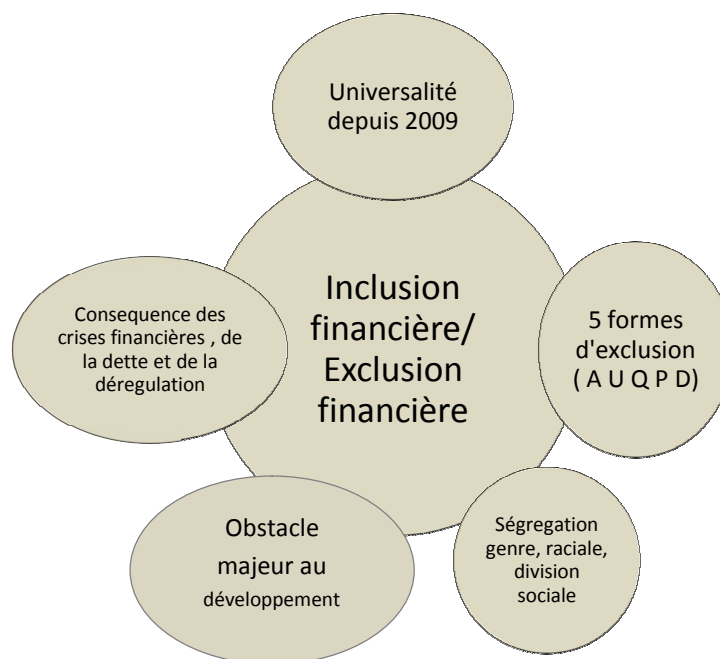
- ✓ Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.
- ✓ Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable
- ✓ Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Les paragraphes suivants mettent en évidence les recherches antérieures réalisées sur l'exclusion financière ou le manque d'inclusion financière. Ensuite elles donnent plus d'éclaircissement sur les liens entre ce concept et plusieurs facteurs socio-économiques tels que la pauvreté, la ségrégation raciale, le genre, la ségrégation géographique, les crises financières, la densité du système financier (infrastructures, institutions, marchés)...

²Rozen Mohamed Koné « Business Science Institute » EMS Editions 2019 P18, l'importance du probleme de l'inclusion financière

Figure 1 : Vue d'ensemble des recherches antérieures sur l'exclusion financière

Cette figure nous révèle le lien entre plusieurs facteurs socioéconomique tels que la pauvreté, la ségrégation raciale, géographique, le genre, les crises financières, la densité du système financier (infrastructures, institutions, marchés). Elle met également en avant le caractère universel de l'IFI depuis sa prise en compte par le G20 en 2009, après la crise des subprimes



Source :(Rozen Mohamed Koné, Business Center Institute)

AUQPD ; Les 5 formes d'exclusion ; **A** : Accès, **U** : Utilisation, **Q** : Qualité, **P** : Proximité,

D : Durabilité.

Cette partie explique le déroulement de l'exclusion financière et leur lien avec le développement, sans oublier aussi la lutte contre la pauvreté³.

L'exclusion financière met en avant les populations les plus vulnérables au phénomène d'exclusion financière : les immigrés, les femmes, les zones géographiques (régions, communes, villes...) défavorisées, les populations pauvres des pays en développement ou développés, les petites entreprises, les seniors, les jeunes, etc.

OgechietOlaniyi (2017) montrent, à partir des données collectées sur 30 ans de publication de la Banque Centrale Nigériane, que « à court terme les micro- finances n'ont pas d'impacts significatifs sur l'inclusion financière, et que leurs impacts sont perceptibles qu'à long terme ». Ce constat révélera la fragilité des Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF) des pays africains dans lesquels les micro-finances (crédit d'un faible montant destiner avant tout a des personnes ayant pas ou peu de revenus) sont considérées comme des institutions prioritaires dans la mise en œuvre de solutions contre l'exclusion.⁴

Pour Hariharanet Marktanner(2011) « L'exclusion d'une large proportion de la population de l'accès à des services bancaires a été découverte comme un obstacle majeur au développement ces dernières années ». Ce phénomène socio-économique, selon ces auteurs, résulte de « facteurs tels que la géographie, la structure de l'économie, la politique économique ». Ceux-ci ont tenté d'estimer, dans le cadre d'un modèle de croissance simple de Solow, l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique. Leurs résultats indiquent « qu'une augmentation de 10% de l'inclusion financière pourrait augmenter le revenu moyen par travailleur de 1,34% ». Ils ne montrent toutefois pas comment œuvrer à augmenter l'inclusion financière sur le terrain⁵.

❖ L'inclusion financière un concept universel

En novembre 2009 lors du sommet du G20 à Pittsburgh ont débuté les tentatives d'aborder (études de causes, recherche d'initiatives) l'inclusion financière par la communauté internationale. Cinquante-cinq pays se sont engagés dans l'action de l'inclusion financière mais « l'accent est maintenant mis sur l'adoption d'une démarche globale, faisant intervenir

³ Rozen Mohamed Koné « Business science Institute » EMS Edition 2019 P20

⁴ Olaniyi Evans << The impact of financial inclusion on agriculture in Nigeria >> october 2017

⁵ Les études de tous ces auteurs ont été pris dans l'article de Rozen Mohamed Koné « Business Science Institute » EMS Editions 2019 à partir du page 21

un train de réformes successives, menées par une gamme d'intervenants pertinents, dans le but d'obtenir des améliorations plus conséquentes » (Pearce, Ruiz Ortega et al, 2012). Selon ces auteurs, l'inclusion financière est en relation étroite à la « stabilité financière, à l'intégrité du secteur financier, aux pratiques du marché et aux compétences financières des consommateurs ». Elle doit être préparée sur la base d'analyses et d'objectifs établis dans ces domaines.

En 2015 le G20 a réaffirmé son désir d'introduire des plans d'actions pour favoriser l'inclusion financière et en mettent en œuvre les importantes principes du G 20 sur l'inclusion financière numérique.

La banque mondiale aussi s'ajoute à différentes institutions qui ont fait de l'inclusion financière un sujet à prendre avec une grande importance en fixant un ambitieux objectif de généralisation ou d'universalisation de l'accès aux différents services financiers par toutes les segments de la population en 2020.

Toutes ces initiatives adoptée par les institutions internationales nous montrent à quel point l'exclusion financière est un problème d'ordre mondiale à prendre en considération d'où l'importance de l'inclusion financière dans l'économie mondiale.

Section 3 : L'exclusion Financière

Cette partie est essentiellement composée de deux grandes parties à savoir : le concept d'exclusion financière et sa signification ; et les formes d'exclusion financière.

1) Le concept d'exclusion et sa signification

Depuis les années 1980, l'exclusion est devenue le nouveau problème, ou comme certains auteurs l'ont souligné, le nouveau risque pour le monde. Ce problème ou ce risque semble interpeller toute l'humanité, et la technologie, l'action et les ressources ont été mobilisées pour le combattre. Partout dans le monde, des politiques publiques contre l'exclusion sont mises en œuvre. Le concept de mal ou d'exclusion est très populaire car il est un sujet d'utilisation perpétuelle par divers canaux, à savoir les artistes, les musiciens, les médias, les citoyens, les organisations de la société civile, les élus, les gouvernements, les organisations internationales, les universitaires et les administrateurs. La popularité de ce concept nous amène à nous demander en premier lieu, est-ce que tous les acteurs parlent de la même chose lorsqu'ils mentionnent le mot « exclusion » ? Si, alors, la représentation qu'ils ont est capable

de mettre en œuvre des moyens de lutte efficaces ; et enfin, si leur pratique est cohérente avec le sens qu'ils donnent au concept. La réponse à ces interrogations passe par une problématisation du concept à travers les questions suivantes : Que signifie l'exclusion ? A quel objet se réfère-t-elle ? Qu'apporte ce concept socialement ? Et à la finance en particulier ? Avant de chercher des réponses dans une, il convient de noter que le terme « exclusion » est entouré d'un flou conceptuel qui favorise son utilisation par les divers acteurs, d'où par conséquent sa popularité car « plus un concept reste flou, moindres sont les tensions entre les acteurs » (Hufty, 2008)⁶.

a) **La problématique de l'exclusion**

Le terme "exclusion" en français, remonte à l'apparition de l'article de Klanfer (1965), P. Massé (1969) et R. Lenoir (1974). Ce terme est synonyme de privation, de mépris et d'expulsion. Cela lui permet d'être utilisé dans de multiples situations avec des significations différentes. Au niveau international, elle n'est devenue courante que dans les années 1990. Car, dans le contexte de la crise sociale des années 1980 et 1990, « l'exclusion » renvoyait avant tout au processus socio-économique de déstabilisation, d'expulsion et d'exclusion. Elle vise à condenser l'impact du processus de monétisation et de mondialisation sous la division internationale du travail, la restructuration industrielle et financière, le chômage et l'instabilité de masse, la généralisation des conditions de marché, ou l'expansion du capitalisme (Karsz, 2000). L'utilisation du terme « exclusion » est également associée aux effets négatifs de la révolution conservatrice et à l'influence croissante du néolibéralisme. À cet égard, dans les années 1990, le concept d'exclusion, qui caractérise les conséquences perçues et vécues des changements économiques, politiques et sociaux mondiaux, a donné à toutes les parties une étrange familiarité. Selon Karsz (2000), l'exclusion « devient une catégorie sans frontières, surdéterminée, à la fois interprofessionnelle et interdisciplinaire », et les acteurs s'en servent pour créer une instabilité d'ouverture toujours croissante dans la population. Le terme est utilisé aujourd'hui pour évaluer des questions telles que la pauvreté, l'emploi, les inégalités, l'intégration, les liens sociaux et la citoyenneté. Autrement dit, il s'agit d'une nouvelle représentation d'un ou plusieurs objets « sociaux ». ⁷

⁶ Graduate Institute Publications, La microfinance au Bénin 2011 P2

⁷ Graduate Institute Publications, La microfinance au Bénin 2011

b) De l'exclusion bancaire et financière à la finance informelle :

En référence à la définition analytique de l'exclusion, on dit qu'« une personne se trouve dans une situation de marginalisation ou d'exclusion financière quand elle ne peut plus normalement vivre dans la société qui est la sienne parce qu'elle subit un fort handicap dans l'accès à l'usage de certains moyens de paiement ou règlement, à certaines formes de prêts et de financement, aux moyens de préserver son épargne et de répartir dans le temps ses revenus et ses dépenses comme dans la possibilité de s'assurer contre les risques touchant sa propre existence et ses biens et dans celle de transférer des fonds et des revenus » (Servet, 2006). L'exclusion financière traduit alors une situation où un individu éprouve des difficultés d'accès aux services financiers. La finance et les instruments monétaires peuvent être des éléments essentiels de construction de solidarités indispensables à la vie commune ; mais sous certaines conditions liées à l'organisation sociale ou aux logiques de fonctionnement des institutions, ils peuvent devenir des facteurs de fractures, entre pays et régions, entre groupes sociaux et entre générations. Une limitation d'accès aux instruments monétaires et financiers connus dans une société à un moment donné et une incapacité personnelle à les employer constitue une amputation à la capacité d'agir et d'être. Les termes « exclusion financière » et « exclusion bancaire » sont souvent utilisés indifféremment, mais ils ne signifient pas la même chose. L'exclusion bancaire, au sens notamment de l'accès limité à, et de handicaps dans l'emploi de certains moyens modernes de paiement ou de règlement par exemple, n'est qu'un élément d'un ensemble plus vaste de processus d'exclusion et de marginalisation d'ordre financier que représente l'exclusion financière, mais elle peut aussi en être une cause et un instrument de renforcement (Servet, 2006). L'exclusion bancaire peut toucher des personnes à faible revenu, des interdits bancaires ou encore des surendettés tandis que l'exclusion financière concerne les difficultés d'accès à des produits et services financiers qui durent longtemps (Gloukoviezoff, 2004). On peut distinguer divers aspects de l'exclusion dans le secteur financier.

2) Les formes d'exclusion financière

Nous avons entre autre 4 formes d'exclusion financière : l'exclusion par accès ; l'exclusion par les conditions, les prix et les stratégies ; l'auto exclusion ; les pratiques financières informelles.

a) Exclusion par accès :

D'une part, il concerne géographiquement des zones non desservies par des institutions financières. En revanche, cette forme d'exclusion est biaisée lorsque l'agence existe mais ne dessert pas certaines catégories de personnes jugées à haut risque par le processus de notation. La méthode du "scoring", qui consiste à estimer la solvabilité des demandeurs de crédit, est particulièrement discriminatoire car elle entraîne l'élimination d'une partie de la population. Le score obtenu par un candidat représente la probabilité qu'il rembourse le prêt. Il est révélé à partir de variables telles que la situation familiale, l'âge, l'ancienneté dans la profession et la localisation bancaire, le taux d'endettement, l'état de santé, etc.

Si aucune mesure réglementaire n'est prise par les législateurs et contrôlée par les pouvoirs publics afin d'obliger les établissements financiers à mener des politiques de discrimination positive. Une immense fraction de la population, y compris les petits entrepreneurs qui pourraient parfaitement se révéler des clients rentables pour les établissements financiers, se trouve ainsi éliminée de la clientèle bancaire (Servet, 2006).

C'est la raison pour laquelle Servet (2006), citant The Economist (magazine d'actualité économique 2005), indique que « la microfinance ne doit pas seulement relever des problématiques de lutte contre la pauvreté dans les zones rurales, mais offrir des opportunités beaucoup plus larges en luttant contre les discriminations négatives pratiquées par les établissements financiers, et ainsi élargir la clientèle des banques commerciales ».

b) Exclusion par les conditions, les prix et les stratégies

L'utilisation des services financiers est souvent soumise à des contrats et à des conditions qui rendent ces services inaccessibles à toutes les populations. Au Bénin, par exemple, le fait qu'une grande partie de la population ne possède pas de pièce d'identité est une bonne illustration de leur exclusion des services bancaires et financiers. De plus, la participation populaire est engagée lorsque les services financiers (épargne et crédit, remboursement des revenus, besoins, produits) ne sont pas adaptés aux réalités locales⁸.

En termes de prix, les produits et services financiers sont si fortement taxés que les pauvres ne peuvent pas y accéder. Lorsque les institutions financières désirent sélectionner leurs clients, les opérations avec la population indésirable sont facturées à un prix dissuasif, tandis que les opérations pour lesquelles la banque recherche des clients sont facturées à un coût moindre et

⁸Graduate Institute Publications, La microfinance au Benin 2011

attractif. Ces mécanismes plus ou moins subtils de bannissement peuvent aller de la simple capacité d'ouvrir un compte, au niveau de découvert autorisé, au délai de transfert et aux garanties exigées dans le cas d'un projet d'investissement (Servet, 2006).

Certains groupes d'individus sont souvent effectivement exclus lorsque les institutions développent des stratégies pour cibler certains secteurs et abandonner délibérément certains segments. En effet, un établissement financier dans une logique de minimisation des risques et d'augmentation des profits peut rejeter tel ou tel type de clientèle. Il accepte comme clients potentiels une partie plus ou moins grande de la population et au sein de cette clientèle, donne accès à tel ou tel service à une minorité (Servet, 2006).

c) **L'auto exclusion**

Les individus des couches inférieures d'une population peuvent décider de ne pas recourir à des services financiers formels parce qu'ils sont méfiants à l'endroit de ces services et pensent que dans tous les cas, leur demande ne serait pas prise en compte. La distance sociale entre la banque et les populations rurales est si large qu'elle conduit à l'auto exclusion des ruraux. L'exclusion financière n'est pas toujours un phénomène simplement subi. Par exemple, « les systèmes d'échanges locaux sont des formes de subsidiarité monétaire qui montrent que pour certains groupes et certains de leurs membres, l'exclusion financière peut être à la fois subie et recherchée dans une quête d'autonomie voire de résistance » (Servet, 2006). Pour des raisons morales, religieuses ou historiques, ou tout simplement de jugements à priori, des individus peuvent s'auto exclure de la vie financière de leur société (Gloukoviezzoff, 2004). Un manque de culture financière en matière d'épargne et de comptabilité monétaire ainsi qu'une diabolisation de l'argent et du crédit entraînent également l'auto exclusion.

Cela peut être le cas pour les populations financièrement exclues où la microfinance vise à apporter une solution, à savoir lutter contre l'exclusion financière. Mais l'exclusion financière, qu'elle soit collective ou individuelle, n'est jamais complète en raison des pratiques financières informelles. Lorsque ces pratiques sont combinées avec d'autres pratiques (bancaires, microfinance) qui sont généralement le cas, elles créent le risque de surendettement des individus. En fait, dans de nombreux pays en développement, comme les pays d'Afrique de l'Ouest, les pratiques financières informelles ne sont pas réservées aux exclus financièrement. En effet, les services et produits financiers ne sont pas bien adaptés aux besoins des clients, mais ils se tournent vers eux lorsqu'il n'y a pas de meilleures options.

d) Les pratiques financières informelles

Les travaux de Shaw (1973) et McKinnon (1973) concernant les systèmes financiers dans les pays en développement ont révélé l'existence des secteurs financiers parallèles, désignés souvent par le terme « finance informelle ». Il s'agit de pratiques financières puisées dans les valeurs sociales, coutumières et ethniques des populations. Aux yeux des théories monétaristes, la finance informelle était comme un aspect négatif pour la maturité des systèmes financiers en développement. D'un autre côté, ces pratiques informelles ont trouvé un grand intérêt auprès des économistes néo structuralistes. Ces derniers considèrent ce secteur comme compétitif et agile (Taylor, 1983 ; Jensen, 1989). Pour ces auteurs, la finance informelle n'est pas obligatoirement le produit de la répression financière ; elle renseigne plutôt sur une autre organisation des sociétés en développement et peut alors constituer un facteur de développement.

Certaines vertus reconnues à la finance informelle constituent des avantages comparatifs par rapport à la finance classique. D'abord elle repose sur des rapports de proximité favorables à une offre financière différenciée et individualisée. De plus, elle est commode et à la portée de personnes souvent sans instruction. Par ailleurs, les bailleurs de fonds informels n'exigent que peu ou pas de garantie ; souvent, la parole ou l'appartenance à un groupe suffit. Les coûts de transaction faibles représentent aussi un avantage comparatif en faveur de la finance informelle (Vonderlack & Schreiner, 2003).

Ces avantages justifient le développement des pratiques financières informelles en marge du système financier traditionnel. Par ailleurs, les besoins accrus de ressources financières générés par le « processus de financiarisation des rapports sociaux » favorisent le développement de ces pratiques (Servet, 2006). Et comme les institutions bancaires n'offrent pas de services financiers aux ménages à faible revenu, ceux-ci sont obligés de recourir au système informel pour leurs besoins de financement.

Les microcrédits sont accordés à des personnes exclues du crédit bancaire (personnes à faibles revenus, chômeurs) dont les capacités de remboursement sont jugées à risque.

Mais certains observateurs jugeaient que le marché financier informel était porteur de plusieurs vices : appauvrissement des familles en raison des taux d'intérêt trop élevés, relations de servitude, insécurité des dépôts. Dans cette vision, l'une des attentes de l'offre de services financiers via la microfinance était l'éradication à long terme des pratiques

financières informelles. Malheureusement, de nombreux travaux ont démontré les incohérences de cette vision dualiste et évolutionniste des marchés financiers (Servet, 1995). D'autres études portant sur l'impact de la microfinance sur les marchés financiers locaux ont mis en évidence des imbrications et des interactions réciproques (Morvant, 2006, 2008). Ces résultats s'avèrent utiles à toute recherche sur les marchés financiers ruraux.

Conclusion

Nous avons essayé de présenter une généralité sur l'inclusion financière tout en donnant, en premier lieu un aperçu général sur le cadre théorique de cette dernière (à savoir sa définition, son mode opératoire et son rôle dans la réduction des inégalités sociales)

L'inclusion financière est devenue un sujet important à l'égard des grandes institutions financières internationales d'où il était nécessaire pour nous de mettre en évidence l'importance du problème de l'inclusion financière, alors ce chapitre présente les grandes lignes concernant ce problème qui devient de plus en plus assez majeur.

La dernière partie du chapitre a été consacré à l'exclusion financière, nous avons fait une présentation générale du concept de l'exclusion car ceci est très populaire puisqu'il fait l'usage courant dans beaucoup de secteurs. Ensuite nous avons présenté les différentes formes d'exclusion financière

Introduction

Dans les pays où les systèmes financiers sont faiblement développés, le financement constitue un enjeu majeur tant pour l'Etat, les entreprises et les particuliers.

En matière d'inclusion financière, l'Afrique a une particularité différente de celle des pays occidentaux où les moyens financiers sont plus développés et offrent de meilleurs services aux entreprises et aux particuliers pour la réalisation de leur projet. En Afrique la plupart des pays (86% d'entre eux) ont un taux d'inclusion inférieur à 50%. La moitié des pays africains ont un taux d'inclusion financière inférieur à 20%. Cette situation affecte surtout une population africaine qui est majoritairement une population agricole, les femmes et les jeunes sont aussi concernés¹. L'exclusion touche aussi les petites et moyennes entreprises (PME), participant ainsi à la régression du développement des collectivités territoriales.

En effet le système financier des pays africains est centré sur les banques et les microfinances ; les autres systèmes financiers sont soit naissantes (nouvelles ou, en cours), soit en restructuration (c'est-à-dire avoir des infrastructures nécessaires et des institutions telles que les microfinances)

Tout au long de ce chapitre nous allons présenter l'état de lieu concernant l'inclusion financière en Afrique que ça soit au niveau de la demande et aussi au niveau de l'offre. Nous allons essayer de faire part aussi des causes racines du phénomène de l'exclusion financière en Afrique sans oublier les grandes lignes concernant les initiatives prises par les institutions financières africaines en matière d'inclusion financière (Stratégie Nationale d'Inclusion financière).

Section 1 : Constat au niveau de la demande

Cette partie sera consacré à une vue générale par rapport à l'inclusion financière, nous évoquerons aussi les populations qui sont généralement exclus.

1) Vue général par rapport à l'inclusion financière :

Lors du sommet de Seoul, Le G20 a lancé le Partenariat Global pour l'Inclusion Financière (GPIF), partenariat entre pays du G20 et pays hors G20 regroupant plusieurs parties prenantes : les gouvernements, les banques centrales, des institutions publiques ou privés du

¹ Rozen Mohamed Koné « Business Science Institute » EMS Editions 2019 P35

secteur financier.² Sur 112 pays sous surveillance par le GPF, il y a 36 pays africains (Niger, Guinée, Burundi, Madagascar, Cameroun, Egypte, Burkina Faso, Soudan, Sénégal, Sierra Leone, Benin, Congo, République démocratique du Congo, Malawi, Togo, Mali, Ethiopie, Mauritanie, Tunisie, Angola, Zimbabwe, Gabon, Côte d'Ivoire, Zambie, Somalie, République de Tanzanie, Ghana, Rwanda, Nigéria, Ouganda, Algérie, Botswana, Namibie, Afrique du Sud, Kenya) et seulement 5 pays (en ordre croissant : Algérie (50,5%), Botswana (52%), Namibie (58,8%), Afrique du Sud (70,3) et Kenya (74,7%) parmi ces derniers comptent plus de 50% de leur population qui a des liens ou utilisent fréquemment le système financier, en 2014 selon (Universal Financial Access, 2020)

Toujours le rapport de l'UFA (Universal Financial Access, 2020) que³ :

- 86% des pays africains ont moins de 50% de leur population qui interagit avec le système financier et 46% de ces pays sont en dessous des 20%
- 4 pays (Niger, Guinée, Burundi et Madagascar), représentant 11% de ces pays, ont plus de 10% de leur population qui interagit avec le système financier de leur pays.
- De 2011 à 2014, une amélioration d'ensembles des taux d'inclusion des pays africains, en dehors des cas rares de détérioration comme du Cameroun (baisse de 3%), de l'Angola (baisse de 10%) et du Zimbabwe (baisse de 7%). Avec 8% en moyenne d'accroissement d'inclusion financière durant la période pour tous les pays africains, le Kenya se démarque avec 32% d'amélioration, Tanzanie 23% et Botswana 22% sur la période.

Les pays d'Afrique de l'ouest et de l'Afrique de l'est sont les pays ayant le plus de populations exclues du système financier avec cependant au premier rang les deux pays de l'Afrique de l'ouest (Niger et la Guinée Conakry).

2) Population africaine exclue financièrement

Alors qu'une part de la population ait accès aux différents services financiers, plusieurs segments de population correspondant pourtant à des acteurs majeurs en termes de croissance et développement demeurent exclus. Ceux sont entre autre : les planteurs, les PME, les collectivités territoriales, la diaspora, les femmes et les jeunes

² Rozen Mohamed Koné « Business Science Institute » EMS Editions 2019 P36

³ Rozen Mohamed Koné « Business Science Institute » EMS Editions 2019 P37

a) Les planteurs

En 2015, 60% des africains sont employés dans le secteur agricole, cette proportion passe à plus de 75% dans les pays comme le Rwanda et Madagascar : les agriculteurs se comptent en termes de dizaines de millions dans la plupart des pays africains.

Le secteur agricole joue un rôle primordiale dans le PIB (Produit intérieur Brut) des pays africains comme le démontre les chiffres avec une moyenne de 25%, avec plus de 40% pour le Mali, l'Ethiopie, le Tchad, le Burundi, et la république Centrafricaine (⁴WBG databank, 2015), alors qu'au niveau mondial et européen la moyenne est de 4%.

En effet, les planteurs ou agriculteurs restent la puissance active et le secteur agricole occupe une grande proportion dans la création de richesse des pays africains.

Aussi, 97% des plantations africaines sont de « petites plantations de famille » et 98% d'entre elles sont détenues par des « individus à revenus très bas ». Une grande proportion de la population rurale africaine n'a pas accès aux produits et services financiers : en Tanzanie seuls 5% ont accès aux services financiers. (FinComEco and GMEX Group, Investment Memorandum, 20 mars 2017).

De ce fait le rapport sur la pauvreté de la banque mondiale montre que plus de 50% des pauvres en Afrique sont issus du monde rural (WBG, ratio de la population pauvre en fonction du seuil de pauvreté national).

« Les institutions financières officielles telles que les banques commerciales, rurales, ou de développement agricole ne proposent pas de services durables en zone rurale, ou leur offre ne répond pas à la demande ce qui entrave le potentiel de développement de ces communautés » (Bureau International du Travail, 2016)

Plusieurs autres situations jouent en défaveur de cette part de population (les planteurs) comme : les coûts de transactions trop élevés, aussi en matière de droit, en effet, les systèmes

⁴ Rozen Mohamed Koné « Business Science Institute » EMS Edition 2019 P37
WBG (World Bank Group) ou encore le groupe de la banque mondiale
FinComEco and GMEX Group Investment Memorandum

juridiques ne garantissent pas les droits de propriété négociables et s'accompagnent généralement de mécanismes inadéquats de garantie et d'exécution des contrats.

Dans les zones rurales, l'information financière est considérablement insuffisante, la finance informelle a acquis un rôle assez important dans la prestation des services financiers

b) Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) :

Les théories financières concernant une entreprise (théorie de la valeur) s'accroissent sur la « création de valeur » comme étant l'objectif principal d'une entreprise, peu importe la taille de cette dernière qu'elle soit une petite ou moyenne entreprise ou encore une plus ou moins grande taille.

Les caractéristiques des PME en Afrique ne sont pas très convaincantes, puisqu'elles ont une particularité assez différente de celles des pays développés. Dans les pays en développement un tiers des PME formelles appartiennent à des femmes (International Finance Corporation).

En Afrique, la majorité des entreprises qui créent des emplois comptent au maximum 19 salariés (Kok, Deiji et Veldhuis-Van Essen, 2013)⁵

Le premier problème auxquelles sont confrontés les PME au niveau mondial, particulièrement en Afrique demeure le problème lié à l'accès au financement.

Au Mali par exemple les PME ont des besoins particuliers de financement qui ne sont pas comblés par le système financier. Ils dépassent souvent les capacités d'une coopérative de base, qui dans un souci de limitation des risques hésite à octroyer des crédits importants. En effet ces PME ont du mal à trouver des financements pour leur projet, hélas ces raisons sont multiples et variées.

En ce qui concerne les femmes en Afrique, elles représentent en moyenne 45% de la main d'œuvre dans le secteur agricole avec 84% au Rwanda, 76% à Madagascar, 43% en Côte d'Ivoire, mais 6% en Ethiopie.

63% des femmes occupant des emplois indépendants non agricoles, sont dans le secteur informel (Banque mondiale, 2013). Ainsi, elles ne sont pas en relation avec le système financier de leurs pays.

⁵ Sources : Forum WSBI en Ouganda, Mars 2017 tiré dans l'article de Rozen Mohamed Koné « Business Science Institute » EMS Edition 2019 P38 39

Dans l'espace UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), en particulier regroupant 8 pays (dont le Mali), à travers une étude⁶ menée par Sane, Koné et Fall en 2010 montrent que 300.000 femmes entrepreneurs recensées (à travers leurs coopératives, fédérations et associations de femmes entrepreneurs) trouvent en grande partie leurs financements en dehors du système financier : 70% des sources de financement sont non bancaires ; 45% en fonds propres ; 14% par subventions et 11% en dons.

Alors les 30% des ressources qui restent proviennent soit des financements bancaires (11%) et les microfinances gèrent les 18% restants. Les microfinances sont désormais considérées comme les principales sources de financement des activités des femmes en rapport avec le système financier

Section 2 : Constat au niveau de l'offre : caractéristiques générales des systèmes financiers des pays d'Afrique

1) Les systèmes financiers en Afrique :

Le 12 juin 2003, selon le Pr. Niklaus Blattner (membre du Conseil des gouverneurs de la Banque centrale suisse), le système financier a été défini comme un ensemble d'institutions, de marchés et d'infrastructures.

Selon Merton et Bodie (1995), le rôle principal du système financier est de "faciliter l'allocation et le déploiement des ressources économiques, à la fois au-delà des frontières et sur le long terme, et dans des environnements incertains".

« En d'autres termes, un système financier est la réponse dynamique des institutions et processus face aux imperfections changeantes telles que l'asymétrie d'information (Mishkin 1997) et les coûts des transactions d'Olivier Williamson » (Michel Ghertman, 2013).

Les systèmes financiers des pays Africains plus particulièrement le Mali sont faible et sous-développés. Ils dépendent largement d'un secteur bancaire immature et concentré, fournissant principalement des financements à court terme. Les marchés financiers des pays d'Afrique sont naissants, les marchés obligataires sont dominés par l'émission d'obligations souveraines et les marchés boursiers sont réservés à quelques grandes entreprises. Les gouvernements et la communauté internationale jouent un rôle important dans le développement et l'approfondissement des systèmes financiers des pays d'Afrique, maximisant ainsi la

⁶ Source dans l'article de Rozen Mohamed Koné « Business Science Institute » EMS Edition 2019 P38 39

contribution des ressources privées nationales au financement du développement : en limitant l'incertitude liée à la réglementation, en renforçant les institutions et les infrastructures..

Deux exemples classiques des conséquences de l'asymétrie d'information sont : la « sélection adverse », dérivée de la théorie du marché du citron d'Akerlof (1970), qui est encore la cause de la défaillance du marché ; l'impact négatif des actions d'une partie au contrat sur le contrat émetteur.

L'aléa moral qui peut s'expliquer par une situation d'asymétries d'informations c'est-à-dire un parti n'observe pas parfaitement les actions entreprises par l'autre parti

L'Afrique compte 39 banques centrales (39 systèmes financiers), dont deux banques centrales régionales, la BCEAO (*banque centrale des états de l'Afrique de l'ouest*) et la BEAC (*banque des états d'Afrique centrale*), qui supervisent respectivement 8 pays d'Afrique de l'Ouest et 7 pays d'Afrique centrale (ABCA, 2018).

2) L'Afrique et les services financiers mobiles

Dans le monde en général et en Afrique en particulier, ces dernières décennies le système bancaire et financier a subi un bouleversement marqué par le phénomène de désintermédiation assez élevé (de Vauplane, 2015). La littérature regorge plusieurs articles concernant les causes de ce phénomène dont l'origine est trouvée dans les années 1980 avec la libéralisation financière, le financement à travers les marchés financiers a fortement augmenté de nos jours. Mais alors qu'auparavant les économistes pensaient que les produits bancaires boudés étaient à l'origine de ce phénomène, la récente évolution de la technologie semble en quelque sorte relancer une nouvelle forme de désintermédiation en s'attaquant aux métiers des banques. Ce phénomène se développe en Afrique où l'émergence de solutions de paiement électroniques montre la capacité des opérateurs télécoms à des services financiers et se substituer aux différents services financiers traditionnels (Rodmacq, 2016)⁷.

L'Afrique en matière d'investigation a une particularité assez différente pour deux raisons. D'une part, la grande partie de la population n'est pas bancarisée mais plus de 75% dispose d'un téléphone portable. D'autre part les infrastructures financières basées sur une réglementation pas assez rigoureuse ont donné plus de liberté aux opérateurs de

⁷ Mathilde Fox, Nathalie Van Droogenbroeck dans *Gestion* 2000 2017/5-6 (Volume 34) P 337 à 360
Les nouveaux modèles de mobile Banking en Afrique : un défi pour le système bancaire traditionnel

télécommunication dans plusieurs pays d'Afrique pour être le leader dans les systèmes de paiement et des portefeuilles électroniques.

Tout comme la téléphonie mobile a pris plus de place dans le quotidien de la population au profit de la téléphonie fixe, les systèmes financiers africains eux aussi peu développés sont-ils voués à laisser directement la place à un nouveau système financier dont les principaux agents seraient les opérateurs télécoms ? Et avec quelles conséquences sur les économies des différents pays africains ? Le développement rapide de ces nouveaux systèmes de financement électronique en Afrique a engendré de tous nouveaux types de services qui semblent s'étendre au reste du monde et pourrait considérablement modifier les paramètres du système financier traditionnel.

Si beaucoup d'africains n'ont toujours de comptes en banques classiques, il y en a plusieurs qui disposent des téléphones mobiles en circulation. Le nombre de personnes ayant un téléphone mobile en Afrique subsaharienne est en effet en constante progression avec une croissance annuelle moyenne de 12% au cours des 5 dernières années. De nos jours, le taux de pénétration de la téléphonie mobile sur le continent est de 75% (GSMA, 2017), avec certains pays ayant même des taux supérieurs à 100% tels que le Mali avec 124%. Tellement les opérateurs télécoms ont des bonnes relations avec leurs clients ils en ont profité pour leur proposer des différents services bancaires

La croissance des services financiers commence au milieu des années 2000 par un début assez considérable au Kenya : le premier opérateur télécom du pays Safaricom (contrôlé par le géant britannique Vodafone) lance en 2007 le service M-Pesa. Il permet aux détenteurs d'un téléphone mobile de déposer, retirer, transférer de l'argent, ou de payer pour divers biens et services.

Ce moyen de finance a inspiré d'autres acteurs en Afrique, notamment le français Orange, qui a testé en Afrique (notamment au Mali) la formule de la future Orange Bank. Son service Orange Money disponible dans 14 pays, traite 1 milliard d'euros de transactions mensuelles, et au Mali l'équivalent d'un quart du PIB (World Bank Findex Data). Par ailleurs, le phénomène ne semble pas avoir atteint sa maturité à en voir la croissance du nombre de comptes de mobiles mais également le nombre de transactions (AFDB, 2016). Cependant en Afrique subsaharienne, 12% des adultes ont un compte bancaire mobile, contre 2% des adultes dans le monde et pour 48% d'entre eux, le seul compte qu'ils possèdent est un compte mobile

Ces services sont nés de l'évolution de la forme de la monnaie. En tant que moyen de paiement, la monnaie présente également des caractéristiques en tant qu'unité de compte d'un pays, réserve de valeur et outil de politique économique (GM Consultants and Associates, 2005).

Jusqu'à présent, quatre types de modèles de ont été envisagés et éventuellement concurrents. Ces quatre modèles selon le niveau de participation des deux principaux acteurs, avec les opérateurs en abscisse et les banques en ordonnée :

- le modèle « opérateur centré » dans lequel l'opérateur, situé au centre, gère les transactions et distribue les droits de propriété ;
- le modèle « banque centrée » dans lequel c'est la banque qui est au centre ;
- le modèle « collaboratif » où banques, opérateurs et autres intermédiaires financiers collaborent pour offrir le service et se partagent les revenus ;
- le modèle « avec tiers » où un tiers opère indépendamment comme intermédiaire distinct, entre les opérateurs et les acteurs financiers. Google et PayPal sont les fournisseurs de services les plus fréquemment associés à ce modèle ces derniers mois.

Laetitia Chaix (2013) renvoie à Siau et al. (2001) lorsqu'elle dit que cette recherche d'attributs liés à la mobilité s'inspire des services universels offerts par les téléphones mobiles : ubiquité (services disponibles n'importe quand, n'importe où), personnalisation (adaptation aux différents goûts, souhaits ou attentes) des personnes/usagers), flexibilité (interopérabilité qui permet aux utilisateurs d'acheter à volonté sur leurs appareils mobiles, indépendamment des terminaux ou des commerçants), distribution (chaque utilisateur correspond à un grand nombre de partenaires).⁸

Trois propriétés additionnelles assurant le caractère opérationnel du système sont essentielles pour permettre la confiance, l'acceptation et l'adoption de la technologie par les consommateurs (Chaix d'après Kreyer et al.. 2002) : la sécurité selon Linck et al. (2006), la rapidité (tant pour les petits montants et les gros pour réduire les coûts directs liés aux paiements dans les transactions commerciales), la simplicité (le téléphone mobile est devenu un usage permanent pour pratiquement toutes les générations).

⁸ Laetitia chaix <<le paiement mobile : modèles économiques et régulation financière >> revue d'économie 2013

Les paiements mobiles ont deux usages : les paiements de proximité (plus nécessaires dans les pays développés) et les paiements à distance (plus nécessaires dans les pays en développement) (Chaix, 2001).

3) Les causes de l'exclusion dans certains pays africains

Les causes profondes de l'exclusion financière sont multiformes et liées à 6 domaines de dysfonctionnement : conditions de travail, organisation du travail, formation intégrée (développement du potentiel humain), communication-conseil coordination dans la multifacette, mise en place de stratégies.

✓ Causes de l'exclusion dans les zones rurales

Ils sont multiples et peuvent être :

- Le manque d'accès direct aux consommateurs ou acheteurs finaux (absence de systèmes de transport/logistique d'entreposage/information sur le marché entraînant des ventes à des intermédiaires) réduit fortement les revenus des producteurs (1/3 de leur valeur économique)⁹.
- Les faiblesses de l'indicateur IIDQPH1 (investissements immatériels dans le développement du potentiel humain qualitatif) sont évidentes (faible niveau d'alphabétisation, analphabétisme numérique/produits financiers/gestion d'événements, et l'impact négatif du libéralisme sans cadre formel pour réglementer les services fournis autour des activités des producteurs (transport par des opérateurs informels, entrepôts quasi inexistantes ou insalubres, etc.).
- Des facteurs liés aux 3C (communication-coopération-coordination)/synchronisation complètent cet ensemble de raisons. En effet, la faible productivité, les pertes liées au manque d'infrastructures de stockage adéquates, les pertes de revenus liées au manque de sécurité (pas de titres fonciers, pas d'actifs acceptables, etc.) contribuent à réduire davantage le potentiel de création de richesses futures. En outre, la mise en commun des ressources sous l'influence du secteur public ou du secteur privé ou des deux aidera à rassembler les ressources financières/techniques/humaines pour résoudre tous les problèmes
- Les risques (perte, vol, manque d'assurance) ne sont pas seulement accrus sous l'influence des activités informelles des PME transporteurs représentant les producteurs.

⁹Rozen Mohamed Koné « Business Science Institute » EMS Edition 2019 P87

– Enfin, en termes d'importance de la création de coûts, les conditions de travail défavorables constituent toujours le deuxième groupe de facteurs. En effet, le faible niveau d'investissement dans la construction/maintenance d'entrepôts, la logistique de transport aux mains d'opérateurs informels constituent toujours des facteurs gênants.

Le manque d'équipements de production modernes et l'application de technologies d'amélioration de la production ont entraîné d'énormes fonds pour la "non-production". Aucun titre foncier arable ne signifie aucune garantie d'accès au crédit. La précarité des bas revenus constitue un frein à l'investissement en matériel mécanisé (tracteurs, etc.) : donc faible productivité.

✓ Causes de l'exclusion des PME

Restrictions d'accès au financement (pas de garantie, pas de titre foncier, la plupart des prêts à moins d'un an, taux d'intérêt élevés, etc.) entraînant une perte de revenus d'une part et d'autres raisons telles que le refus des demandes de crédit liées à une mauvaise gestion/informel, Garanties accrues exigées par la nouvelle norme bancaire, longs délais de traitement des documents, ressources à court terme de la plupart des banques, pas besoin de produits ou d'instruments financiers pour s'adapter (qualité des services financiers) et de services d'appui technique (centres de formation, centres d'innovation, incubateurs ou startups..) manque/inefficacité.

De plus, les normes et réglementations dans les secteurs bancaires et des marchés financiers limitent les initiatives de création d'instruments financiers adaptés à la demande.

- Un environnement commercial défavorable et un état d'esprit consistant à garder plus d'argent de manière informelle sont des facteurs contributifs.
- Quant à la gestion du temps dans les procédures du comité de crédit, les PME ne bénéficient pas d'un traitement particulier par rapport aux autres clientèles. La durée de réponse de la banque est considérée comme longue et donc inadaptée aux exigences de réponse de l'activité (les petites et moyennes entreprises abandonnent un grand nombre de demandes de crédit en raison des longs délais de traitement). Par ailleurs, on observe un effet d'éviction des grandes entreprises sur les PME (nombre important de demandes de crédit des PME qui demandent un crédit depuis plus de 3 ans et qui sont rejetées par les banques) ; les banques privilégient les premières dans leurs politiques commerciales. Les ressources à long terme d'une banque sont limitées, ce qui nécessite des produits à très court terme (moins d'un an).

- L'analphabétisme des entrepreneurs est dissuasif et décourage la mise en place de cadres de formation/discussion sur les produits bancaires pour les PME membres de fédérations informelles (nombre important de demandes de financement non soumises au système financier).

Les employés du système financier n'ont pas une compréhension approfondie des synergies créées entre les différents domaines du système financier : synergies de capital-investissement et banques, ou fonds de garantie et banques, ou banques et sociétés de gestion, banques et sociétés de bourse... Nombre de demandes rejetées faute de produits ou d'instruments financiers adaptés à la demande : récépissés d'entrepôt pour les coopératives, crédit-bail de matériel

- La réglementation bancaire de l'UEMOA et la réglementation des marchés financiers limitent également l'innovation des banques et des acteurs du secteur financier : restriction de la création et du fonctionnement des OPC (sociétés pouvant fournir des garanties de financement) sur les marchés financiers visant à financer l'économie réelle : agriculture, industrie, services. Les régulateurs doivent être formés aux dernières innovations pour ajuster les règles et avoir un impact très fort sur les entreprises non cotées sur les marchés financiers.

D'autres motifs peuvent être à l'origine du phénomène de l'exclusion financière tels que :

- Les raisons morales ou religieuses :

Il s'agit principalement de personnes qui refusent les services de crédit ou les produits d'épargne rémunérés. Ce motif de l'inclusion reste très minoritaire en Afrique.

- L'intégration du discours de l'institution financière et bancaire et leurs critères de sélection :

Les personnes renoncent à solliciter les établissements financiers sachant, ou supposant, qu'elles seront éconduites (refusées), cela permet notamment d'éviter l'humiliation. Cela va alors conduire au fait qu'en dépit de leur regret de ne pas posséder ces services, les personnes ne les revendiquent pas.

- La complexité et l'incompréhension liées à l'usage des services financiers et bancaires :

Peur de dérapages et représentations des services financiers et bancaires comme source de dangers potentiels sont à l'origine du renoncement. En effet la complexité liée à l'utilisation de ces services (vocabulaire technique, dématérialisation, etc..) peut entraîner des difficultés

et mettre en péril un équilibre budgétaire déjà fragile. Ce motif concerne également les personnes âgées et celles vivant dans les zones rurales qui ont toujours gérées leur argent en liquide et qui souhaitent conserver ce mode de gestion pour lequel elles disposent de savoir-faire.

- Les expériences passées négatives :

Suite à des difficultés économiques et ou sociales et a une réponse financière ou bancaire inadaptée, certaines personnes ne désirent pas posséder à nouveau des services qui ont participé à l'aggravation de leur situation.

Section 3 : Les Initiatives en matière d'Inclusion Financière en Afrique :Strategie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF)

1) Vue général en Afrique des SNIF

Les innovations pour favoriser l'inclusion financière se multiplient en Afrique, de même que les solutions en faveur de l'amélioration du financement des populations en zones rurales et des PME locales.

Les Stratégies Nationales d'Inclusion Financière (SNIF), qu'elles soient formulées de manière indépendante ou qu'elles s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie de développement du secteur financier de plus grande envergure, fournissent un cadre pour l'établissement des priorités, des réformes et des actions, notamment les actions prioritaires au niveau national.

En 2016 dans le monde, 23 pays (Brésil 2012, Burundi 2015-2020, Chine 2016-2020, Comores 2011, Inde 2014, Indonésie 2012, Liberia 2009-2013, Madagascar 2013-2017, Malawi 2010-2014, Mexique 2015, Nigeria 2012, Pakistan 2015, Papouasie Nouvelle Guinée 2014-2015, Paraguay 2014-2018, Pérou 2015, Philippines 2015, Afrique du Sud 2004, Tanzanie 2014-2016, Turquie 2014, Royaume-Uni depuis 2004) ont adopté une stratégie d'inclusion financière nationale SNIF et deux pays ont érigé une loi d'inclusion financière en 2014 (Colombie et l'Uruguay)¹⁰.

Parmi ces pays seuls 8 pays en 2018 ont une stratégie nationale d'inclusion financière approuvée et avec des Institutions de coordinations mises en place : Burundi (2014) ; Libéria (2008) ; Malawi (2010) ; Madagascar (2012) ; Namibie (2010) ; Nigéria (2012) ; Rwanda (2012) ; Tanzanie (2013).

¹⁰ Rozen Mohamed Koné « Business Science Institute » EMS Edition 2019 P 57, 58, 59

Et 6 autres pays ainsi qu'une union monétaire composée de 8 pays (UEMOA) dont le Mali fait partie sont en phase de structuration de leur SNIF

La BECEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest) a battu la SNIF des Etats de l'UEMOA sur deux secteurs du système financier, les banques et les microfinances, ainsi que les technologies mobiles. Les microfinances sont en énormes difficultés et les leaders de ce domaine sont en restructuration ou en administration provisoire par la banque centrale (situation de presque faillite).

L'exclusion financière a des conséquences qui s'étendent dans plusieurs secteurs, aussi bien sur le plan social, racial, de genre, communautaire, que sur le développement des pays dans lequel elle est fréquente.

Il faut savoir aussi que les pays qui sont actuellement développés ont aussi été confrontés à des forts taux d'exclusion Financière.

Les types de SNIF élaborés depuis 2011 par les institutions internationales, sont issus dans la majorité d'une étude à travers des données statistiques quantitatives et collectées beaucoup plus du côté des offreurs de services financiers.

Il est généralement constaté que les populations exclues sont peu consultés sur les effets, de l'exclusion qu'elles vivent tous les jours, et ne sont pas reliées à la conception des solutions à ces exclusions.

En Afrique les stratégies nationales d'inclusion financière mises en place, par quelques pays (8 pays sur 54) montrent une efficacité pas assez à la hauteur des attentes ; et celles qui sont en phase de naissance montrent déjà des signes d'échec potentiels car elles ne se basent essentiellement que sur les instruments bancaires et de microfinances (regroupent 80% des actifs financiers de ces pays). L'Afrique tient sa particularité de voir les services financiers mobiles s'étendre sur son territoire à travers la monnaie électronique.

Quelques SNIF en général en Afrique sont entre autre : le développement de la mobile assurance, la création des mécanismes de garantie locaux, des fonds d'investissement pour soutenir les PME.

En Afrique généralement les institutions, pour pouvoir bien mener les initiatives portent une attention particulière sur :

- L'adaptation continue du cadre réglementaire en vue : de la sécurisation des transactions et de la protection des consommateurs ; la maîtrise des risques financiers et la surveillance de l'écosystème ;
- L'assainissement et la consolidation du secteur de la microfinance, pour lever les contraintes liées à : la gouvernance des systèmes financiers décentralisés ; la professionnalisation des acteurs, qui est considéré comme l'un des importants défis à la favorisation de l'inclusion financière
- La propulsion du réseau de distribution et d'acceptation, à travers la téléphonie mobile, qui devrait faciliter l'accès et l'usage des services financiers numériques
- L'implication du secteur public dans l'éducation financière des populations, l'adoption de mesures visant la digitalisation des paiements.

Bien évidemment notre étude sera consacré à évoquer les caractéristiques des SNIF en Afrique en général et nous avons choisis d'observer aussi pour une union dont le Mali est un pays membre et d'un pays :

- L'UEMOA (Union Economique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ; composée de 8 pays dont le Mali
- L'Algérie un pays d'Afrique du nord.

Nous allons entamer pour chaque pays, à travers plusieurs recherches en analysant les dysfonctionnements dans la relation entre chaque composante de la population cible et le système financier de ces pays.

2) Cas de l'UEMOA (particulièrement le Mali)

Vu que le Mali est un Etat membre de l'UEMOA, nous allons travailler avec les informations de cette Institution.

La BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest) est membre de l'AFI (Alliance pour l'Inclusion Financière) et elle joue un rôle de synchronisateur des politiques d'inclusion financière des Etats membres de l'UEMOA¹¹.

¹¹ Tiré dans l'article publié par la BCEAO, Direction générale de la stabilité et l'inclusion financière
Edition 2018 de la semaine de l'inclusion financière dans l'UEMOA.

Dans l'UEMOA l'inclusion financière fait partie des priorités parmi les objectifs qui se sont fixé par l'union avec l'adoption par le Conseil des ministres de la stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA. Elle constitue un instrument privilégié favorisant l'insertion des couches sociales les plus défavorisées dans le tissu économique et social de l'union.

La Banque centrale a développé plusieurs initiatives, stratégies et des réformes visant à favoriser d'avantage l'inclusion financière, les enjeux étant de relever en tant que régulateur des services financiers, les défis liés à la réglementation, l'accès aux services financiers, la supervision et la stabilité financière.

Parmi ces initiatives menées par la BCEAO, nous pouvons en citer :

- Le Programme régional d'appui à la finance décentralisée ;
- Le plan d'action pour la préservation et la consolidation de la viabilité du secteur de la microfinance ;
- Le plan d'action pour la promotion de la bancarisation et l'accès aux services financiers ;
- La stratégie régionale d'inclusion financière ;
- Le projet d'interopérabilité des services financiers numérique au plan régional ;
- Le projet de promotion de l'accès des systèmes financiers décentralisés au système de paiement régional ;
- Les bureaux d'information sur le crédit
- Le dispositif de soutien au financement des PME
- La diversification des produits et mécanismes de financement des économies

a) Le programme régional d'appui à la finance décentralisée

Ce programme a été adopté en 2004 par la banque centrale dans la conquête d'un développement meilleur du secteur de la microfinance dans l'UEMOA ; qui a pour objectif de renforcer la protection des ressources des déposants, de préserver l'intégrité et la stabilité du secteur de la finance de proximité ainsi que la suppression des barrières à l'édification d'un secteur financier au plus grand nombre. Cette initiative a été bénéfique puisqu'il a eu un élargissement en matière d'accès des populations de l'union aux services des systèmes financiers décentralisés.

b) Le plan d'action pour la préservation et la consolidation de la viabilité du secteur de la microfinance

Adopté en décembre 2012 suite à la crise de maturité à laquelle le secteur de la microfinance a été touché. Ce plan propose une nouvelle vision durant la période 2012-2016, qui se base sur les faits déjà existant, mais aussi anticipe sur les enjeux liés au renforcement d l'inclusion financière. Les dysfonctionnements relevés ont été la priorité de ce programme pour atteindre ses objectifs, et à préserver les performances sociales et financières du secteur.

c) Le plan d'action pour la promotion de la bancarisation et l'accès aux services financiers

En 1998, la banque centrale a initié un vaste projet de modernisation des systèmes et moyens de paiement dont le but était le renforcement de la fluidité des transactions financières, la réduction du cout et des délais de réalisation des opérations financières.

Dans le cadre de ce projet : la rénovation du cadre règlementaire régissant les systèmes de paiement et aussi la mise en place d'infrastructures de paiement efficaces et sécurisées.

L'adoption en 2006 d'une institution relative à la monnaie électronique permettant notamment à des acteurs non bancaires d'offrir des services financiers, est considérée comme l'une des principales innovations de ce vaste projet.

d) Le projet d'interopérabilité des services financiers numériques

Ce projet est axé sur trois dimensions : la mise en place d'une infrastructure permettant de faciliter les échanges de compte en compte ; l'intégration de tous les instruments, services et canaux utilisés ; la mutualisation des efforts autour d'une plate-forme.

Les enjeux majeurs de ce projet sont la réduction des couts de sortie des services de paiement en vue d'accroître l'inclusion financière au sein de la population ainsi que des PME.

Concernant la diversification des produits de financement bancaire, elle contribue également à l'inclusion financière des produits tels que le crédit-bail et la finance islamique.

Toutes ces initiatives de la BCEAO sont mises en œuvre aux plans régional et national. Elles permettront d'atteindre, sur un horizon de 5 ans, un taux d'inclusion financière de 75% et de

contribuer à la fluidité des opérations financières ainsi qu'à l'intensification d'une croissance et d'un développement inclusifs des Etats de l'union notamment le Mali¹².

3) Cas de l'Algérie

L'Algérie comme le Mali sont des pays dans lequel la question de l'inclusion financière est devenu une priorité pour le gouvernement (Banque Centrale), qui n'arrête pas de menés divers actions pour pouvoir promouvoir ou améliorer l'accès à toute gamme de produits ou de services financiers à travers multiples stratégies¹³.

En Algérie la banque centrale accorde une attention assez particulière à l'inclusion financement

Pour promouvoir l'inclusion financière, un droit au compte a été instauré en 2010 par une disposition insérée dans la nouvelle loi bancaire. C'est la possibilité offerte pour tout citoyen n'ayant pas de compte bancaire d'accéder à un compte courant gratuit. Ce dispositif, qui a été mis en œuvre par la Banque d'Algérie en 2012, prévoit également la gratuité d'un certain nombre d'opérations. La disposition légale contenue dans la loi bancaire de 2010 a permis à la Banque d'Algérie de rendre effective la possibilité pour tout citoyen d'accéder aux services bancaires de base. Ces facilitations sont en phase avec les mesures pour promouvoir l'inclusion financière et prennent en considération ses recommandations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

L'action de la Banque d'Algérie s'étend également au contenu de la convention de compte, qui doit comporter un certain nombre de clauses pour rendre plus transparente la relation de la banque avec ses clients

En matière d'accès au crédit, la banque d'Algérie a instruit en janvier 2013 aux banques de veiller au respect des délais de traitement des demandes de crédit présentées par les clients. Ces délais ne peuvent excéder 15 jours pour les ménages et 45 jours pour les PME. Les banques disposant de réseaux importants sont également tenues de fournir des services d'information à la clientèle à chaque guichet, notamment la composition des documents joints

¹² Tiré dans l'article publié par la BCEAO, Direction générale de la stabilité et l'inclusion financière Edition 2018 de la semaine de l'inclusion financière dans l'UEMOA P5 à P10

¹³ Bank d'Algérie, 21^{ème} Conférence des gouverneurs des Banques Centrales des Pays Francophone (Dakar 14-15 Mai 2014)

Rôle des banques centrales dans la promotion de l'inclusion financière : référence au cas de l'Algérie

aux demandes de prêts d'investissement au profit des PME. Cela contribue à faciliter l'accès au crédit, compte tenu des risques potentiels pour la stabilité financière.

Concernant des dispositifs de protection des consommateurs, la disposition principale légale adoptée en 2010 est l'obligation faite aux banques d'accorder un délai de rétractation de 8 jours aux clients afin de pouvoir revenir sur leur engagement de contracter un crédit sans avoir à subir de pénalités¹⁴.

La mise en place en 2006 par la Banque d'Algérie et les banques d'un système de paiement moderne, fiable et sécurisé a été un des éléments déterminant dans le processus de développement de l'inclusion financière. Le développement du système des paiements se poursuit avec la mise en place par la Banque d'Algérie en 2014, d'une nouvelle plateforme de production et la mise à jour des logiciels de paiement

L'implication des banques publiques dans le financement des jeunes entrepreneurs à travers le dispositif de l'ANSEJ (actuel ANADE : Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat) est significative. Sur un volume total de financement de plus de 825 milliards de dinars, les banques publiques ont émis des prêts de plus de 569 milliards de dinars en 2013, créant plus de 676.000 emplois. Surtout au cours des quatre dernières années (2010-2013), le niveau d'allocation de la microfinance a augmenté. Ce niveau représente 64% du montant total des microcrédits émis par les banques (569,4 milliards de dinars) depuis la création de l'institution. D'autre part, les banques jouent un petit rôle dans la distribution de la microfinance à travers le programme ANGEM (Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit en Algérie). Ces financements bancaires ne représentent que 7% du volume des microcrédits depuis le début des opérations de l'ANGEM.

Dans l'ensemble, l'Algérie a fait des efforts importants pour stimuler l'activité économique ces dernières années, notamment en accélérant les efforts d'inclusion financière, la Banque d'Algérie a joué un rôle conséquent.

Conclusion

L'objectif de ce chapitre était d'examiner le niveau de l'inclusion financière tant au niveau de la demande comme au niveau de l'offre, tout en évoquant les causes de l'exclusion financière

Bank d'Algérie, 21^{ème} Conférence des gouverneurs des Banques Centrales des Pays Francophone (Dakar 14-15 Mai 2014), Rôle des banques centrales dans la promotion de l'inclusion financière : référence au cas de l'Algérie

en Afrique. Enfin nous avons essayé de développer les grandes initiatives en matière d'inclusion financière mises en œuvre par les gouvernements et les institutions.

En premier lieu nous avons analysé l'inclusion au niveau de la demande, et on a conclu qu'en Afrique une part de la population préfère la finance informelle. Ensuite nous avons mis en évidence la population africaine exclue financièrement. Cette part de la population est généralement constituée des planteurs, des populations vivant en zone rurale, les PME, les femmes, les jeunes...

En second lieu, à travers le constat au niveau de l'offre, que les systèmes financiers des pays africains sont peu développés et donc peuvent pas assurer un accès et une utilisation quasi garanti pour les consommateurs. En outre bien que les services financiers mobiles jouent un rôle important dans l'accroissement de l'inclusion financier des pays africains, ces services sont encore loin d'être à un niveau assez élevés pour garantir une protection aux consommateurs.

En définitive, les institutions financières des pays africains ont mis les stratégies visant à améliorer l'inclusion financière au rang des priorités. Même si les plans de ces pays se diffèrent, au Mali comme en Algérie plusieurs actions sont menées pour promouvoir l'inclusion financière, et les banques centrales jouent un rôle primordial pour un meilleur résultat. Malgré les projets réalisés, beaucoup reste à faire pour approfondir l'inclusion financière sur le moyen terme.

CHAPITRE 3 : Etude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (Cas du Mali)

Introduction

L'analyse du niveau de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique constitue un bon indicateur pour le fonctionnement de l'économie. Tout de même il peut être évalué par plusieurs indices dont : le PIB par habitants, le taux de croissance de la population totale, la masse monétaire (M2) sur le PIB, l'indice d'accès au système financier (FIA)

Au Mali, l'inclusion financière joue un rôle assez particulier pour le développement de l'économie nationale. C'est pour cela que les autorités financières ont fait de l'inclusion financière une priorité tout mettant en place différentes mesures afin d'améliorer cette dernière.

Le présent chapitre est basé sur une étude économétrique afin d'évaluer l'impact qu'a l'inclusion financière sur la croissance économique du Mali.

Ce chapitre sera illustré en trois sections :

- Section 1 : Relation entre inclusion financière et croissance économique ;
- Section 2 : Indicateurs de mesure de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (explication, aperçu méthodologique)
- Section 3 : Cas pratique (application du modèle ARDL, interprétation des résultats).

Section 1 : Relation entre inclusion financière et croissance économique

L'inclusion financière est devenue le centre d'intérêt de nombreux gouvernements et régulateurs financiers, en particulier les banques centrales. Cela prouve qu'il existe une relation étroite entre l'inclusion financière, la stabilité financière et la croissance économique. Il est impossible de parler de pérennité de la stabilité financière, sachant qu'une grande partie de la population et des entreprises sont encore économiquement exclues du système économique. L'inclusion financière favorise la concurrence entre les institutions financières en misant sur la diversité et la qualité des produits pour attirer le plus grand nombre de clients et de transactions, et la légitimité de l'accès à certains canaux informels.

Nous allons faire un résumé sur la littérature théorique et empirique afin d'avoir une idée sur la relation entre l'inclusion financière et la croissance économique. Cette revue de la littérature commence par la mise en évidence de certaines contributions établissant le lien

CHAPITRE 3 : Etude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (Cas du Mali)

théorique entre la finance et la croissance, puis la revue des apports empiriques qui démontrent un lien entre l'inclusion financière et la croissance économique.

1) La revue de la littérature théorique :

L'analyse de la relation entre la finance et la croissance économique remonte aux travaux fondateurs de Schumpeter (1911). La lecture des contributions de Schumpeter et de ses successeurs révèle des points de vue différents sur cette question. Les travaux visant à établir un lien théorique entre la finance et la croissance ont été incohérents. La littérature sur ce sujet révèle de nombreux rebondissements.

Nous en analyserons quelques-unes, ce qui nous permettra de développer des idées sur le rôle de l'inclusion financière sur la croissance économique.

Bagehot (1873) soutient l'idée que le secteur financier a un effet positif sur la croissance économique. Pour démontrer cette position, Bagehot a introduit l'économie britannique. Il croit que le succès de ce développement économique dépend de la force de ses marchés financiers. En fait, les marchés financiers britanniques disposent d'un moyen simple de mobiliser l'épargne pour financer des investissements à long terme. Ce système financier était donc fortement inclusif et cela s'avérait bénéfique aux entreprises et à l'économie tout entière. Cette situation aurait été décisive à la mise en place de nouvelles technologies en Angleterre. Par conséquent, priver à certaines entreprises, l'accès aux services financiers pourrait, selon Bagehot(1978) constituer un obstacle à la mise en place de nouvelles technologies s'avérant bénéfique à la création de croissance économique.

Schumpeter (1911), qui partageait les vues de Bagehot, a souligné l'importance des services financiers, en particulier des prêts bancaires, pour la croissance économique. Pour lui, ces prêts bancaires dopent la productivité en encourageant l'innovation technologique. Les banquiers aident à identifier les entrepreneurs les plus susceptibles de réussir dans le processus d'innovation. Pour mettre en œuvre de nouvelles technologies de production, les entrepreneurs innovants ont besoin de moyens financiers, et le rôle du système financier est de fournir ces moyens. Les banques doivent être en mesure de fournir des crédits. En l'absence d'épargne, les entrepreneurs innovants sont financés par la création monétaire. SelonSchumpeter, l'épargne n'est pas une condition nécessaire pour accorder un crédit, et les banquiers peuvent accorder le crédit nécessaire.

CHAPITRE 3 : Etude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (Cas du Mali)

Keynes(1936) à des contributions différentes de celles de Bagehot(1873)et de Schumpeter(1911). Il met l'accent sur le rôle déterminant de l'investissement dans la production globale et l'emploi. La théorie de Keynes examine les conditions permettant au mécanisme monétaire d'affecter la dynamique de l'économie réelle. L'investissement est favorisé par la baisse des taux d'intérêt. L'activité d'intermédiation financière supporte l'investissement. L'investissement est un moyen efficace pour créer de la richesse. De ce fait, avoir un système financier inclusif, c'est avoir plus d'investissement et donc plus de croissance.

Ces avis ne sont pas partagés par certains auteurs. Ces derniers se montrent plus réticents face à l'idée d'un impact positif de la finance sur la croissance. Le système financier n'est pas toujours bénéfique à la croissance économique.

Les travaux de Minsky (1964) estiment que l'instabilité financière est principalement causée par les activités des intermédiaires financiers. La détresse financière des agents économiques dont les revenus baissent est transmise au reste de l'économie par le biais de l'intermédiation financière. De plus, le système financier exacerbe les dépressions financières en raison de la nature pro cyclique du crédit. Le crédit est largement distribué pendant les expansions et rarement étendu pendant les récessions. La théorie de la libéralisation financière de Marc Kinnon (1973) et Shaw (1973) suppose que la structure financière du Sud sera à la base de son sous-développement. Cet argument a été rejeté par les néo structuralistes. Ils perçoivent le marché financier informel comme étant adapté à la structure économique des pays en développement. Le mode de fonctionnement du système financier est déterminé par la structure de l'économie de ces pays car il facilite les transactions entre les épargnants et les investisseurs. Dans ce contexte, les réserves obligatoires des banques commerciales constituent des fuites du système financier empêchant ainsi les banques d'allouer de manière efficace l'épargne que le marché informel. Pour Taylor(1983) et Wijnbergen(1983) la réglementation en matière de réserves obligatoire peut entraîner une baisse de l'intermédiation financière.

Nous ne pourrions parler de la relation entre l'inclusion financière et la croissance économique, sans pour autant parler de l'impact de la croissance démographique sur la croissance économique. Des auteurs comme : Vauban, F.Quesnay et J.Bodin voyaient dans l'homme la seule richesse d'un royaume.

CHAPITRE 3 : Etude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (Cas du Mali)

Leur théorie est que si les hommes sont la force d'une nation et que leur nombre augmente, la production suivra et le pays n'en sera que plus puissant. Ce qui revient à dire que la croissance démographique est un facteur important de la croissance économique.¹

2) La revue de la littérature empirique :

La littérature économique des effets de l'inclusion financière sur la croissance économique est jusqu'à présent d'actualité et présente une divergence au niveau des résultats. Ce manque de consensus fait qu'il est difficile de justifier d'autres contributions sur les questions ci-dessus. Notre revue de la littérature se concentre sur les travaux qui ont démontré des effets positifs ou négatifs de l'inclusion financière sur la croissance économique. Andrianaivo et Kpodar (2011) montrent que l'inclusion financière par le biais des technologies de la communication et de l'information a un effet positif et indicatif sur la croissance économique à travers une étude de 44 pays africains entre 1988 et 2007. Kim (2015) a estimé l'impact de l'inclusion financière sur la croissance, exprimé en termes d'accès au financement. Dans son travail, Kim a d'abord montré que l'inégalité des revenus affecte négativement la croissance du PIB.. Ensuite, il interroge la contribution de l'inclusion financière dans ce contexte. Ces résultats montrent que l'inclusion financière améliore la relation entre inégalité de revenu et la croissance économique. Tout en impactant positivement la croissance, l'inclusion financière aide à une meilleure redistribution de la richesse.

Onaolapo (2015) examine l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique au Nigeria en utilisant des données couvrant trois décennies (1982-2012). L'étude a utilisé trois modèles économétriques différents, dont le premier visait à déterminer si l'inclusion financière améliorerait le bien-être financier des personnes pauvres ou à faible revenu. La deuxième enquête a examiné l'impact de l'inclusion financière sur la performance économique du Nigeria, et le dernier modèle a évalué dans quelle mesure les facteurs d'intermédiation financière amélioreraient l'inclusion financière dans l'exclusion. Chacun de ces modèles a été soumis au retour Box-Cox. Les résultats globaux de l'analyse de régression montrent que les activités d'inclusion financière des banques sont fortement affectées par la réduction de la pauvreté, mais la croissance économique nationale et l'intermédiation financière sont marginalement déterminées par l'amélioration des réseaux de succursales bancaires, des prêts

¹ CANALIS Emilie, EBERT Corinne « croissance et population », Licence Analyse et Politiques Economiques, Année 1999-2000, p5

CHAPITRE 3 : Etude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (Cas du Mali)

aux zones rurales et de l'emprunt à l'entreprise à petite échelle. L'étude suggère donc que l'inclusion financière a un impact significatif positif sur la croissance économique du Nigeria.

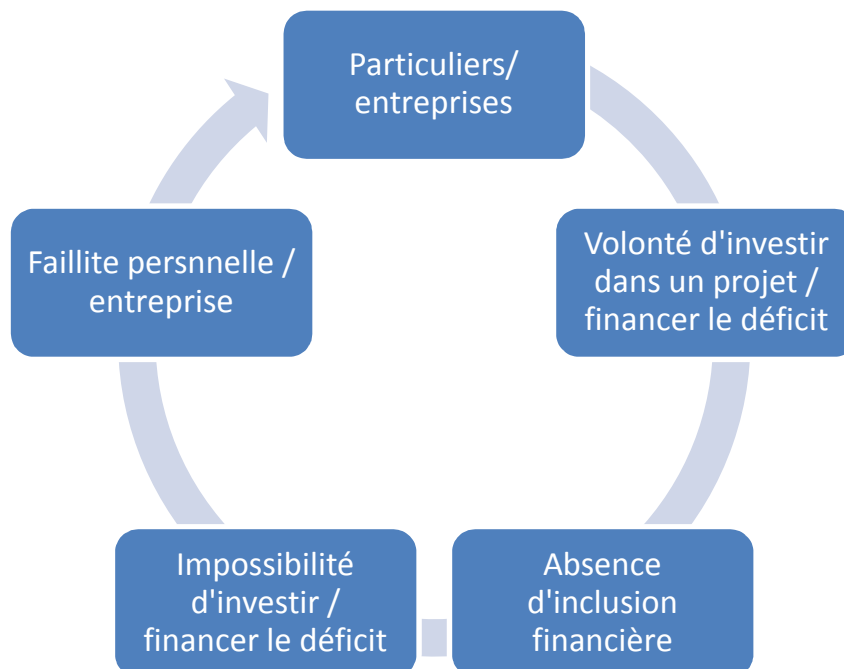
3) Inclusion financière et croissance économique : modèle conceptuel

À travers des recherches théoriques et empiriques, l'inclusion financière est considérée comme l'un des déterminants fondamentaux de la croissance économique.

La croissance vient de l'accumulation du capital (Adam Smith, 1776 ; David Ricardo, 1819). L'acquisition et l'accumulation (physique ou financière) sont étroitement liées aux activités d'intermédiation financière des banques. En incluant plus de personnes ou d'entreprises dans le système financier, l'ensemble du système économique bénéficie de la possibilité d'une plus grande mobilisation des facteurs de production. Par conséquent, la richesse créée devrait augmenter.

Dans la **figure 2**, nous pouvons voir que l'absence d'inclusion financière peut être à l'origine des projets d'entrepreneuriat ou freiner le financement dans l'éducation ou dans l'achat de biens et de produits financiers pour les particuliers.

Figure 2 : Frein à la croissance en absence d'inclusion financière



Source : (KOUET BI KOUET Gildas Christian, Revue d'économie et de gestion : les effets de l'inclusion financière en Côte d'Ivoire)

CHAPITRE 3 : Etude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (Cas du Mali)

La figure 3 nous montre que l'inclusion financière, en allégeant les contraintes d'accès aux services financiers facilite la création de la croissance économique par le financement de l'investissement et de la consommation

Figure 3 :L'inclusion financière dans la création de la croissance



Source : (KOUET BI KOUET Gildas Christian Revue d'économie et de gestion : les effets de l'inclusion financière en Côte d'Ivoire)

Section 2 : Les Indicateurs de mesure de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique

Cette section sera consacrée à la présentation des variables et à l'aperçu méthodologique.

1) Choix des variables :

Dans notre étude, nous avons essayé de choisir les variables explicatives pouvant nous montrer l'impact qu'a l'inclusion financière sur la croissance économique.

La sélection est basée sur les travaux théoriques, empiriques et la disponibilité des données au niveau de la Banque Mondiale, la BCEAO (Banque centrale des états de l'Afrique de l'Ouest), et du FMI (Fond Monétaire International).

Pour cela nous avons choisi d'estimer l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique, sur une période allant de 1980 à 2019, à travers : FIA (Financial Institution Access) qui définit l'accès aux services financiers bancaires ; le PIB (Produit Intérieur Brut) ; le taux de croissance de la population totale et la masse monétaire sur le PIB.

CHAPITRE 3 : Etude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (Cas du Mali)

a) L'accès aux services financiers bancaires

L'accès aux services financiers bancaires est l'un des principaux déterminants pouvant nous mener à une relation entre l'inclusion financière et la croissance économique.

Au Mali plusieurs individus n'ont pas accès aux services bancaires. En leur fournissant ces services financiers tels que : des comptes d'épargne, des prêts, des crédits et des assurances, cela les aide non seulement à se protéger de l'adversité et de la pauvreté, mais aussi encourage également l'esprit d'entreprise et stimule la croissance économique.

b) Le Produit intérieur brut (PIB)

Le produit intérieur brut correspond à l'indicateur principal permettant de mesurer la croissance économique, il reflète la santé économique et la richesse d'une nation.

Nous l'utilisons dans notre cas afin de percevoir l'influence d'autres variables économiques principalement la variable accès aux services financiers bancaires sur la croissance économique.

c) Le taux de croissance de la population totale

La croissance démographique est l'évolution de la taille d'une population pour un territoire donné, le taux d'accroissement démographique décrit le rythme de cette évolution.

Nous avons choisi cette variable afin d'expliquer le PIB, car il existe une relation directe entre la croissance économique et l'accroissement démographique. En effet cet accroissement implique une force de travail plus importante (côté offre) et un besoin de consommation accrue (côté demande), ce qui favorise le dynamisme économique à travers l'innovation.

d) La masse monétaire (M2 / PIB)

La masse monétaire désigne la quantité de monnaie en circulation dans une économie afin qu'elle puisse satisfaire à ses besoins monétaires courants.

Elle est mesurée par différents agrégats dont M1 (pièces et billets en circulation, les dépôts à vue) ; M2 (M1 + les dépôts à terme inférieur ou égal à 2ans, les livrets et autres dépôts à préavis inférieur ou égal à mois) ; M3 (M2 + pensions, les titres de créances à terme inférieur ou égal à 2 ans + OPCVM); M4 (M3 +billets de trésorerie et de bons de caisse).

Le choix de cette variable a été faite sur la base de sa relation avec le produit intérieur brut. La masse monétaire est un outil de régulation du marché financier et de l'économie utilisé par les banques centrales afin de favoriser la croissance économique tout en conservant la maîtrise de l'inflation.

2) Aperçu méthodologique

Tout traitement des séries temporelles requiert la vérification de certaines propriétés à savoir la multi colinéarité, la stationnarité, l'ordre d'intégration etc. C'est alors qu'après l'analyse

CHAPITRE 3 : Etude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (Cas du Mali)

des statistiques descriptives permettant de connaître les caractéristiques statistiques des variables, on va procéder à l'analyse de la matrice de corrélation. En effet, cette dernière dont la valeur se situe entre -1 et 1 permet de mesurer le degré de relation linéaire entre les différentes variables du modèle et par ce biais, de détecter s'il y a multi colinéarité entre les variables explicatives. Une valeur de corrélation positive entre deux variables signifie que ces deux augmentent ou diminuent dans le même sens. Une fois cette analyse terminée, il y a lieu de vérifier la stationnarité des séries afin d'éviter le risque de fausses régressions. Les données peuvent être générées par deux processus à savoir le processus TS et le processus DS. Le processus TS (Trend Stationary) s'écrit comme la somme d'une fonction déterministe du temps et d'une composante aléatoire stationnaire d'espérance mathématique nulle et de variance constante².

Formellement, un processus est dit "TS" s'il peut s'écrire sous la forme :

$$X_t = f(t) + \varepsilon_t \dots\dots\dots (1)$$

L'exemple le plus simple d'un processus "TS" s'écrit de la manière suivante :

$$X_t = \beta_0 + \beta_{1t} + \varepsilon_t \dots\dots\dots(2)$$

On peut voir dans ce cas que le processus est non stationnaire puisque son espérance dépend du temps :

$$E_{(x)} = \beta_0 + \beta_{1t} \dots\dots\dots (3)$$

Ce type de processus présente une non stationnarité et devient stationnaire par écart à une composante déterministe du temps. Quant au processus DS (Difference Stationary) il s'écrit de la manière suivante :

$$X_t = \beta + X_{t-1} + \varepsilon_t \dots\dots\dots (4)$$

Les approches ci-dessus nécessitent impérativement que les séries soient intégrées du même ordre et requiert un grand échantillon, chose qui n'est pas nécessairement vérifiée. Les séries ne sont pas en réalité intégrées du même ordre, d'où l'introduction de l'approche ARDL qui requiert moins d'échantillon et qui permet de tester la cointégration même si les séries ne sont intégrées du même ordre. L'ordre d'intégration de chaque variable ne doit juste pas dépasser l'unité.

Il existe plusieurs modèles économétriques, notre travail sera basé sur l'estimation du modèle ARDL (Auto-Regressif Distributed Lags model) développé par H. Pesaran (2001).

L'application du modèle ARDL requiert les conditions suivantes :

- ✓ Des séries stationnaires en niveau I(0) et à la 1ère différence I (1) (Une mixité de stationnarité).
- ✓ Aucune série ne soit stationnaire en 2em différence I(2).

² Abderrahmani FARES, « guide pratique des séries temporelles macroéconomiques et financiers » 2017-2018.

CHAPITRE 3 : Etude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (Cas du Mali)

- ✓ La variable dépendante doit être stationnaire en 1er différence.
- ✓ La possibilité de tester l'impact des variables indépendantes sur la variable dépendante à court terme et à long terme dans un seul modèle.
- ✓ Le modèle ARDL donne des résultats pertinents mieux que d'autres modèles sur les petits échantillons.

L'équation du modèle ARDL se présente comme suit :

$$(Y_t) = c + \lambda Y_{t-1} + \beta X_{t-1} + \sum_{i=1}^m a_{1i} (Y_{t-i}) + \sum_{k=0} a_{2k} (X_{t-k}) + \varepsilon_t \dots \dots \dots$$

Section 3 : Application du modèle ARDL et interprétation des résultats

Cette section sera consacrée à l'estimation économétrique afin de déterminer l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique au Mali

Nous avons transformé les séries en logarithmes dans le but de rendre l'amplitude des séries constantes, d'éliminer l'hétéroscédasticité des résidus et de ramener les données à la même unité de mesure. Cependant notre étude empirique peut être modélisée sous l'équation suivante :

$$\text{LPIB} = f(\text{LM2}, \text{LFIA}, \text{LTCPT})$$

- LPIB : le logarithme de la variation du produit intérieur brut en % ;
- LM2 : le logarithme de la masse monétaire M2 sur le PIB ;
- LFIA : le logarithme de l'indice accès aux services financiers ;
- LTCPT : le logarithme du taux de croissance de la population totale.

1 Etude de stationnarité des séries

Avant d'estimer le modèle ARDL nous allons d'abord appliquer le test ADF, puis déterminer le nombre de retards.

CHAPITRE 3 : Etude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (Cas du Mali)

Tableau 1 : Résultats du test de Dickey-Fuller Augmenté

Modèles	ADF en niveau								Conclusion	ADF en 1ere différence		Ordre (I)
	M3				M2		M1			M1		
	β	T_{ADF}	φ	T_{ADF}	C	T_{ADF}	φ	T_{ADF}		φ	T_{ADF}	
LPIB	2,09	2,79	-	-	5,99	2,54	-	-	DSAD	-8,69	-2,94	I(1)
LM2	2,74	2,79	-	-	2,003	2,54	0,75	-1,94	DSSD	-6,86	-1,94	I(1)
LTCPT	1,07	2,79	-	-	1,66	2,54	0,54	-1,95	DSSD	-2,63	-1,95	I(1)
LFIA	2,06	2,79	-	-	0,34	2,54	-1,63	-1,94	DSSD	-5,34	-1,94	I(1)

Source : Etabli par nous à partir du logiciel Eviews 12

Le test de Dickey-Fuller augmenté pour la variable PIB : Le test en niveau avec le modèle 3 nous donne comme résultat une statistique inférieure à la valeur de la table de Dickey-Fuller (2,79) donc la tendance n'est pas significative, ce qui nous amène au test en niveau du modèle 2, qui nous donne comme résultat une statistique supérieure à 2,54, d'où c'est un processus DS avec dérive. En 1^{ère} différence ($\Phi = -8,69 < -2,94$) alors notre variable est stationnaire en 1^{ère} différence intégré d'ordre 1.

Le test Dickey-Fuller augmenté pour la variable M2 : Le test en niveau avec les modèles 3 et 2 nous donne respectivement comme résultat une tendance non significative (valeur de la statistique de la tendance inférieure à la critique), une constante non significative. Le test en niveau avec le modèle 1 nous donne comme résultat une statistique supérieure à -1,94 alors c'est un processus DS sans dérive. En 1^{ère} différence ($\Phi = -6,86 < -1,94$) ce qui nous montre que notre variable M2 est stationnaire en 1^{ère} différence intégré d'ordre 1.

Le test de Dickey-Fuller augmenté pour la variable TCPT : Le test en niveau avec les modèles 3 et 2 nous donne respectivement comme résultat une tendance non significative (valeur de la statistique de la tendance inférieure à la critique), une constante non significative. Le test en niveau avec le modèle 1 nous donne comme résultat une statistique ($\Phi = 0,54$) supérieure à (-1,95) donc la variable n'est pas stationnaire et générée par un DS sans dérive.

CHAPITRE 3 : Etude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (Cas du Mali)

En 1^{ère} différence la T statistique de Φ (-2,63) de la variable TCPT est inférieur à (-1,95), alors elle est stationnaire et intégrée d'ordre 1

Le test de Dickey-Fuller augmenté pour la variable FIA : Le test en niveau avec le modèle 3 nous montre que la T statistique de la tendance (2,06) est inférieur à (2,79) donc la tendance est non significative. Avec le modèle 2 la T Statistique de la tendance (0,34) est inférieur à (2,54) donc la constante n'est pas significative. Avec le modèle 1 la T statistique de la tendance (-1,63) est inférieur à (-1,94) donc la variable FIA n'est pas stationnaire et générée par un DS. En 1^{ère} différence la T statistique (-5,34) est inférieur à (-1,94) donc elle est stationnaire et intégrée d'ordre 1

Tableau 2 : Détermination du nombre de retard optimal

Model Selection Criteria Table						
Dependent Variable: LPIB						
Date: 05/31/22 Time: 12:41						
Sample: 1980 2019						
Included observations: 36						
Model	LogL	AIC*	BIC	HQ	Adj. R-sq	Specification
61	5.911375	0.560479	1.264265	0.806119	0.452551	ARDL (4, 2, 2, 4)
111	3.683730	0.573126	1.188939	0.788061	0.436753	ARDL(4, 0, 2, 4)
51	7.293873	0.594785	1.386544	0.871130	0.436693	ARDL(4, 2, 4, 4)
86	4.078842	0.606731	1.266531	0.837019	0.422743	ARDL(4, 1, 2, 4)
56	6.010523	0.610526	1.358299	0.871519	0.426903	ARDL(4, 2, 3, 4)
36	5.911394	0.616034	1.363807	0.877026	0.423738	ARDL(4, 3, 2, 4)
11	6.726469	0.626307	1.418067	0.902653	0.418653	ARDL(4, 4, 2, 4)
106	3.684369	0.628646	1.288446	0.858934	0.409953	ARDL(4, 0, 3, 4)
101	4.388212	0.645099	1.348886	0.890740	0.404209	ARDL(4, 0, 4, 4)
26	7.355972	0.646890	1.482637	0.938588	0.405611	ARDL(4, 3, 4, 4)
81	4.084203	0.661989	1.365775	0.907629	0.394061	ARDL(4, 1, 3, 4)
31	6.026683	0.665184	1.456944	0.941530	0.395607	ARDL(4, 3, 3, 4)
6	6.984463	0.667530	1.503276	0.959228	0.393216	ARDL(4, 4, 3, 4)
63	1.950145	0.669436	1.285249	0.884372	0.379809	ARDL(4, 2, 2, 2)
76	4.756773	0.680179	1.427952	0.941172	0.385562	ARDL(4, 1, 4, 4)
58	2.685159	0.684158	1.343957	0.914446	0.376272	ARDL(4, 2, 3, 2)
1	7.629904	0.687228	1.566960	0.994278	0.378000	ARDL(4, 4, 4, 4)

Source : établi par nous à partir d'EvIEWS 12

La connaissance du nombre de retard est nécessaire pour les étapes suivantes et pour blanchir les résidus. Plusieurs méthodes existent pour effectuer ce choix. Les plus courantes sont les critères d'information d'Akaike et de Schwarz.

Le retard optimal est celui qui permet de minimiser les critères d'information d'Akaike et de Schwarz.

Dans notre cas le retenu est comme suit : 4 pour le PIB, 2 pour la masse monétaire M2, 2 pour l'accès aux services financiers et 4 pour le taux de croissance de la population totale.

CHAPITRE 3 : Etude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (Cas du Mali)

2 Estimations

Cette partie sera consacrée à l'estimation du modèle ARDL, le test de cointégration de Bounds, l'estimation de la relation à long terme, et enfin l'estimation de la relation à court terme (ECM).

Tableau 3 : Estimation du modèle ARDL

Selected Model: ARDL (4, 2, 2, 4)				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.*
LPIB (-1)	-0.385592	0.144129	-2.675335	0.0145
LPIB(-2)	0.036249	0.074807	0.484571	0.6332
LPIB(-3)	-0.290974	0.092852	-3.133739	0.0052
LPIB(-4)	-0.412713	0.109864	-3.756568	0.0012
LM2	-0.450241	0.611185	-0.736668	0.4699
LM2(-1)	0.825509	0.662795	1.245497	0.2273
LM2(-2)	-0.871619	0.595353	-1.464037	0.1587
LFIA	-0.654986	0.626330	-1.045752	0.3082
LFIA(-1)	-1.226654	0.769896	-1.593273	0.1268
LFIA(-2)	1.756106	0.618969	2.837147	0.0102
LTCPT	16.47004	6.671297	2.468791	0.0227
LTCPT(-1)	-43.37495	17.63211	-2.459998	0.0231
LTCPT(-2)	50.23388	20.95186	2.397586	0.0264
LTCPT(-3)	-30.52271	13.77496	-2.215812	0.0385
LTCPT(-4)	9.217223	4.326008	2.130653	0.0457
C	4.184657	3.360864	1.245114	0.2275
R-squared	0.687172	Meandependent var	2.439378	
Adjusted R-squared	0.452551	S.D. dependent var	0.372318	
S.E. of regression	0.275477	Akaike info criterion	0.560479	
Sumsquaredresid	1.517755	Schwarz criterion	1.264265	
Log likelihood	5.911375	Hannan-Quinn criter.	0.806119	
F-statistic	2.928858	Durbin-Watson stat	2.155466	
Prob (F-statistic)	0.013190			

Source : Etabli par nous à partir d'EvIEWS 12

L'estimation du modèle ARDL nous indique que toutes les variables ont une probabilité supérieure à (0,05), traduisant par cela la non significativité de ces dernières sauf les variables (LPIB de 2018, 2016, 2015) ; (LFIA 2017) ; (LTCPT de 2019, 2018, 2017, 2016 et 2015) qui ont une probabilité inférieure à 0,05 donc elles sont statistiquement significatives.

CHAPITRE 3 : Etude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (Cas du Mali)

La constante C (4,18) représente la valeur de la variable LPIB lorsque les autres variables sont à l'unité

Après avoir estimé le modèle ARDL nous passons au test de cointégration.

Tableau 4 : Le test de cointégration de Bounds

F-statistic : 16,21	Ordre d'intégration	
	I(0)	I(1)
Seuils		
10%	2,37	3,2
5%	2,79	3,67
2,5%	3,15	4,08
1%	3,65	4,56

Source : Etabli par nous à partir d'EvIEWS 12

D'après le tableau ci-dessus nous constatons que la statistique de Fisher (F-statistic = 16,21) est supérieure à la borne supérieure aux seuils de (10%) ; (5%) ; (2,5%) ; (1%). Il existe alors une relation de cointégration entre les variables sélectionnés. Le tableau ci-dessous nous donne l'estimation de cette relation de long terme.

Tableau 5 : Estimation de la relation de long terme

Levels Equation				
Case 2: Restricted Constant and No Trend				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LM2	-0.241764	0.393787	-0.613947	0.5462
LFIA	-0.061146	0.146534	-0.417280	0.6809
LTCPT	0.985608	0.183398	5.374140	0.0000
C	2.038283	1.635246	1.246469	0.2270
EC = LPIB - (-0.2418*LM2 -0.0611*LFIA + 0.9856*LTCPT + 2.0383)				

Source : Etabli par nous à partir d'EvIEWS 12

Sous la forme fonctionnelle cette relation estimée s'écrit comme suit :

$$L(\text{PIB}_t) = -0,24L(\text{M2}_t) - 0,06L(\text{FIA}_t) + 0,98L(\text{TCPT}_t) + 2,03$$

CHAPITRE 3 : Etude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (Cas du Mali)

Toutes les variables sont statistiquement non significatives ($prob > 0,05$) à l'exception de la variable LTCPT qui est statistiquement significative ($prob < 0,05$).

Ensuite nous allons estimer le modèle ECM dans le but de déterminer la relation de court terme. Le modèle ECM est un modèle qui intègre à la fois les ajustements de court terme et de long terme entre les variables du système. L'estimation de ce dernier est donnée dans le tableau suivant :

Tableau 6 : Estimation de la relation de court terme

ARDL Error Correction Regression				
Dependent Variable: D(LPIB)				
Selected Model: ARDL(4, 2, 2, 4)				
Case 2: Restricted Constant and No Trend				
Date: 06/08/22 Time: 16:51				
Sample: 1980 2019				
Included observations: 36				
ECM Regression				
Case 2: Restricted Constant and No Trend				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LPIB (-1))	0.667438	0.141846	4.705371	0.0001
D(LPIB (-2))	0.703687	0.118757	5.925443	0.0000
D(LPIB (-3))	0.412713	0.077294	5.339552	0.0000
D(LM2)	-0.450241	0.454887	-0.989786	0.3341
D(LM2 (-1))	0.871619	0.443176	1.966756	0.0632
D(LFIA)	-0.654986	0.474107	-1.381514	0.1824
D(LFIA (-1))	-1.756106	0.473757	-3.706763	0.0014
D(LTCPT)	16.47004	4.290407	3.838805	0.0010
D(LTCPT (-1))	-28.92840	8.439675	-3.427667	0.0027
D(LTCPT (-2))	21.30549	7.841615	2.716977	0.0133
D(LTCPT (-3))	-9.217223	3.344842	-2.755653	0.0122
CointEq(-1)*	-2.053030	0.208114	-9.864933	0.0000

Source : Etabli par nous à partir d'Eviews 12

Le modèle s'écrit sous forme :

$$DL(PIB_t) = 0,66DL(PIB_{t-1}) + 0,70DL(PIB_{t-2}) + 0,41DL(PIB_{t-3}) - 0,45DL(M2_t) + 0,87DL(M2_{t-1}) - 0,65DL(FIA_t) - 1,75DL(FIA_{t-1}) \dots \dots \dots - 2,05(ECM_{t-1})$$

Toutes les variables ont une probabilité inférieure à 0,05 traduisant par cela la significativité de ces dernières sauf les variables (LM2 de 2019, 2018) ; (LFIA de 2019) qui ont une probabilité supérieure à 0,05 donc elles sont statistiquement non significatives.

Le coefficient de la force de rappel est négatif et inférieur à (0) et statistiquement significatif.

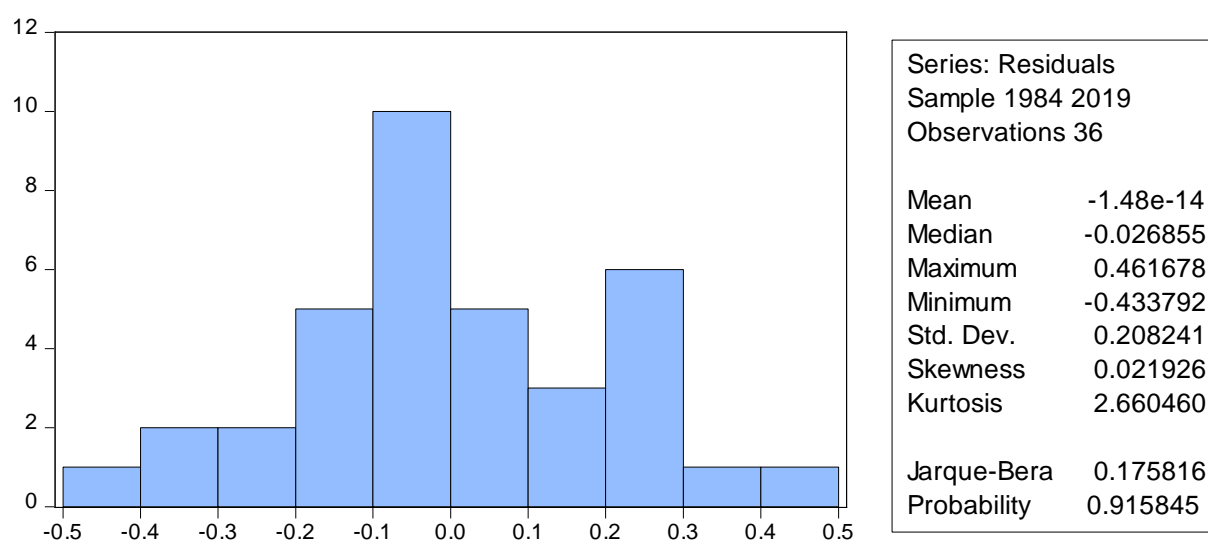
CHAPITRE 3 : Etude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (Cas du Mali)

20,5% des erreurs de l'année précédente (2018) sont utilisées comme variable explicative de l'année en cours (2019).

3) Les tests de validation du modèle

Pour pouvoir valider l'estimation du modèle, il est nécessaire de lui faire passer un certain nombre de tests. Plusieurs tests permettent de valider l'estimation du modèle ARDL.

Tableau 7 : Test de normalité



Source : Réalisé par nous à partir du logiciel Eviews 12

On remarque que la probabilité de Jarque Bera (0,91) est supérieure à 0,05 valeur au seuil de 5%, traduisant par cela une distribution normale des résidus.

Tableau 8 : Test d'autocorrélation

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:			
F-statistic	2.084030	Prob. F(2,18)	0.1534
Obs*R-squared	6.768754	Prob. Chi-Square(2)	0.0339

Source : Etabli par nous à partir d'Eviews 12

Nous constatons que la probabilité de F-statistic (0,15) est supérieure à 0,05 alors les résidus ne sont pas auto corrélés.

CHAPITRE 3 : Etude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (Cas du Mali)

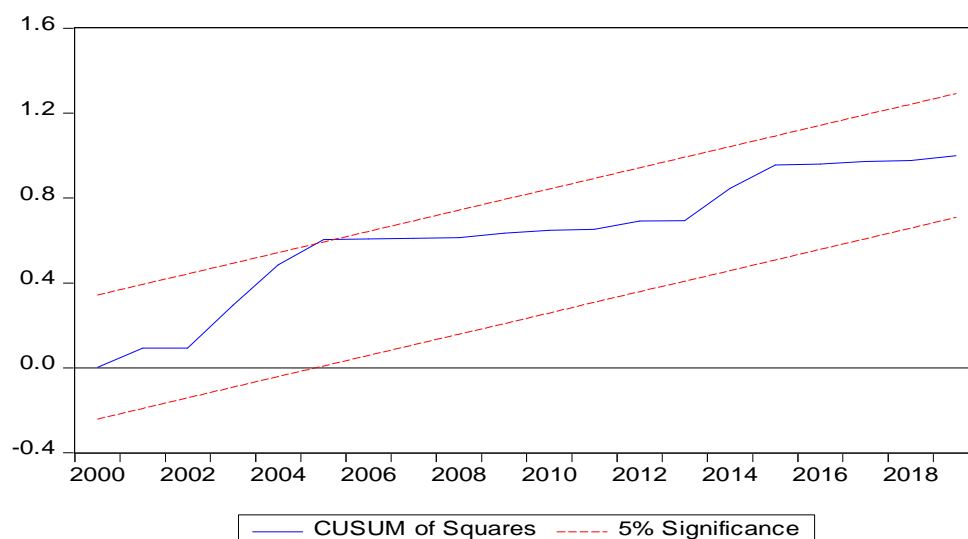
Tableau 9 : Test d'hétéroscédasticité

Heteroskedasticity Test: Breusch-Pagan-Godfrey			
F-statistic	0.682612	Prob. F(15,20)	0.7724
Obs*R-squared	12.18984	Prob. Chi-Square(15)	0.6646
Scaled explained SS	3.123570	Prob. Chi-Square(15)	0.9995

Source : Etabli par nous à partir d'Eviews 12

Nous remarquons que la probabilité de F-statistic (0,77) est supérieure à 0,05 donc nous acceptons l'hypothèse nulle c'est-à-dire les résidus sont homocedastiques.

Tableau 10 : Test de stabilité de CUSUM



Source : Etabli par nous à partir d'Eviews 12

Nous constatons que la courbe est située entre les deux bornes au seuil de 5%, traduisant ainsi la stabilité du modèle.

4) Interprétation des résultats

Dans notre étude économétrique qui a pour but de déterminer l'impact qu'a l'inclusion financière sur la croissance économique, nous avons menés un certain nombre de tests, notamment le test de cointegration de Bounds, l'estimation du modèle ARDL, la relation de long terme et l'estimation de la relation à court terme.

A partir de l'estimation du modèle ARDL :

CHAPITRE 3 : Etude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (Cas du Mali)

La qualité d'ajustement du modèle « R^2 » est à 68,71%, indique que la qualité de la régression du modèle de long terme est bonne. Cela veut dire que les variations du produit intérieur brut sont expliquées à 68,71% par les variables explicatives.

La probabilité de la statistique de Fisher (0,013) est inférieure à 0.05, ce qui explique que le modèle est globalement significatif.

La statistique de Durbin-Watson est supérieure à 2, ce qui explique l'existence d'une corrélation positive des erreurs.

Les variables PIB (de 2018,2016 et de 2015) ; la masse monétaire M2 (de 2019 et de 2017) ; l'accès aux services financiers (de 2019 et de 2018) ; le taux de croissance de la population totale (de 2018 et de 2016) n'ont pas d'impact sur la croissance économique.

Contrairement aux variables PIB (de 2017) ; la masse monétaire M2 (de 2018) ; l'accès aux services financiers (de 2017) ; le taux de croissance de la population totale (de 2019, 2017 et de 2015) qui ont un impact positive sur la croissance économique.

L'existence d'une relation de cointégration entre le PIB, et le taux de croissance de la population totale nous prouve que la variable explicative (TCPT) contribue à la croissance économique du Mali.

A partir de la relation de court terme et de long terme nous constatons qu'il n'y a pas de relation entre l'accès aux services financiers et la croissance économique, cela pourrait s'expliquer par le fait qu'au Mali le revenu net per capita est de 1349 dollars US chez les femmes et de 3071 dollars US chez les hommes (PNUD 2016) et 49,3% de la population vit avec moins de 1,90 dollars US par jour. Il n'est donc pas étonnant que la majorité de la population vive en marge de l'activité économique formelle et qu'elle n'ait pas accès aux services financiers élémentaires. Avec des revenus à peine suffisants, les individus ont du mal à être inclus financièrement. De ce fait la part de la population malienne incluse étant très minime, l'accès aux services financiers ne peut pas avoir un impact positif sur la croissance économique. Une autre explication est que les structures financières au Mali ne sont toujours pas assez adéquates et nombreuses pour permettre aux individus et entreprises d'y avoir accès pour effectuer leurs divers opérations financières.

CHAPITRE 3 : Etude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (Cas du Mali)

A long terme nous remarquons que le taux de croissance de la population totale impacte positivement la croissance économique, tandis que la masse monétaire M2 n'a pas d'impact sur la croissance économique.

Conclusion

Dans ce chapitre qui a pour but l'étude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique au Mali entre 1980 et 2019, nous avons essayé d'étudier cet impact à travers l'estimation du modèle ARDL.

Pour illustrer cette étude nous avons tenté de l'étudier à travers quelques indicateurs que nous avons jugés suffisants pour déterminer l'impact qu'a l'inclusion financière sur la croissance économique. Après nous avons expliqué ces différentes variables, puis on a évoqué l'aperçu méthodologique c'est-à-dire comment procéder pour pouvoir faire les estimations et les différents tests.

Ensuite nous avons estimé le modèle ARDL tout en faisant différents tests (test de Dickey-Fuller Augmenté, le test de cointégration de Bounds et les tests de validation du modèle). Le test de Bounds nous a montré qu'il y a une relation de cointégration entre les variables sélectionnées. Nous avons aussi remarqué qu'à court terme qu'il n'y a pas de relation entre l'accès aux services financiers et la croissance économique, tout comme sur le long terme il n'y a point de relation entre eux.

Conclusion générale

L'objectif principal de cette étude était d'analyser l'inclusion financière dans certains pays africains, particulièrement au Mali.

Afin d'approcher cette problématique, nous avons procédé, dans un premier chapitre par une présentation générale de l'inclusion financière englobant le cadre de théorique, l'importance du problème de l'inclusion financière. Nous avons introduit dans ce même chapitre le concept de l'exclusion financière qui ne peut être négligé car en évoquant ce concept, cela nous a permis de mieux comprendre le but de notre étude qui est l'inclusion financière.

Etant donné que notre travail se limite au cas de certains pays africains, nous avons consacré le deuxième chapitre à la présentation de la particularité relative de l'inclusion financière en Afrique. Nous avons constaté que l'inclusion financière en Afrique demeure à un niveau vraiment pas considérable. A travers le constat au niveau de la demande et le constat au niveau de l'offre, nous avons pu conclure que l'inclusion financière bien vraie qu'elle n'est pas assez demandée par les individus et entreprises, les institutions et structures financières ont une part de responsabilité dans le fait que cette dernière en Afrique soit à un niveau très faible.

Ces dernières décennies l'inclusion financière est devenue un sujet majeur de différentes autorités financières des pays africains, qui par conséquent ne cessent de mettre en place des initiatives en matière d'inclusion financière à travers les SNIF (Stratégie Nationale d'Inclusion financière). Les autorités financières continuent de développer plusieurs initiatives, stratégies et réformes qui ont pour but de favoriser d'avantage l'inclusion financière, les enjeux pour ses autorités qui sont considérés comme les régulateurs de services financiers sont de relever à un niveau élevé les défis liés à la réglementation, l'accès aux services financiers, la supervision et la stabilité financière.

Notre troisième chapitre est basé sur l'étude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique du Mali sur la période allant de 1980 à 2019. Dans un premier temps nous avons évoqué la relation que peut avoir l'inclusion financière avec la croissance économique tout en s'appuyant sur les revues de la littérature théorique et empirique. Ces différents travaux démontrent l'existence d'un certain nombre de facteurs susceptibles d'influencer la croissance économique. En effet l'inclusion financière peut s'avérer bénéfique quant à l'épanouissement des individus et agit ainsi sur la croissance économique. Ensuite nous avons présenté les différents indicateurs pouvant mesurer cet impact tels que : le PIB (variable à expliquer) ; la masse monétaire M2 ; l'accès aux services

Conclusion générale

financiers et le taux de croissance de la population totale. Pour l'application du modèle ARDL nous avons commencé par déterminer le nombre de retard optimal, après nous avons étudié la stationnarité des séries (en niveau, et en 1^{ère} différence), puis effectuer le test de cointégration qui montre qu'il y a une relation de cointégration entre les variables sélectionnées.

L'estimation du modèle ARDL conclut qu'à court terme et à long terme l'accès aux services financiers n'a pas de relation avec la croissance économique.

Cependant, les résultats finaux de l'analyse économétrique nous ont permis d'infirmier nos deux hypothèses c'est-à-dire les mesures mises en œuvre par les institutions financières n'ont pas pu être adapté aux besoins des populations et des entreprises, l'inaccessibilité des structures financières à une certaine couche de la population, la sûreté et la garantie de leur avoirs.

Aussi l'innovation en matière d'inclusion financière que les autorités maliennes ont mise en œuvre sont inefficace car la part de l'inclusion financière dans la croissance économique demeure faible.

Vu que le nombre d'individus exclus au mali demeure assez important, nous pouvons donner les recommandations suivantes :

- Développer la digitalisation bancaire afin que beaucoup plus d'individus puisse avoir accès aux différents services financiers. En effet la pandémie du COVID-19 a bouleversé le monde financier, donc la digitalisation est le moyen le mieux approprié pour pouvoir effectuer ses différents opérations financiers.
- La diversification des établissements financiers : la variété des établissements peut s'avérer bénéfique pour réduire l'exclusion financière. La promotion des microcrédits pour que les populations à faible revenus, et celles des zones rurales puissent avoir des fonds afin de financer leurs projets.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Articles

1. Banque d'Algérie, brochure sur l'inclusion financière 2018
2. BCEAO, Direction générale de la stabilité et l'inclusion financière de la semaine de l'inclusion financière dans l'UEMOA, Edition 2018
3. Banking en Afrique : un défi pour le système bancaire traditionnel » dans Gestion 2000 /5-6 (Volume34), (2017)
4. CANALIS Emilie, EBERT Corinne « croissance et population », Licence Analyse et Politiques Economiques, université Louis pasteur de Strasbourg Année 1999-2000 (Décembre 2021)
5. Mathilde Fox, Nathalie Van Droogenbroeck « Les nouveaux modèles de mobile Bank d'Algérie, 21ème Conférence des gouverneurs des Banques Centrales des Pays Francophone (Dakar14-15 Mai 2014)
6. FinComEco and GMEX Group Investment Memorandum, le triangle magique accélérateur de l'inclusion financière dans les pays africains par la coopération renforcée entre des acteurs 2017
7. Rozen Mohamed Koné « Business Science Institute » l'importance du problème de l'inclusion financière, EMS Editions 2019
8. Théophile Sossa Graduate Institute Publications, le concept d'exclusion et sa signification en finance La microfinance au Benin 2011
9. WBG (World Bank Group) The world bank annual report 2015

Sites internet

1. <http://www.banque mondiale.org>
2. <http://www.bceao.int>
3. <http://www.imf.org>
4. <http://www.sigma-explorer.com>
5. <http://www.uemoa.int>
6. www.MemoireOnline.com

ANNEXES

Annexes N°1 : test de stationnarité du PIB

Null Hypothesis: LPIB has a unit root Exogenous: Constant, Linear Trend Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic				
Test critical values:			-6.880533	0.0000
	1% level		-4.211868	0.0000
	5% level		-3.529768	
	10% level		-3.196411	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(LPIB) Method: Least Squares Date: 05/30/22 Time: 16:05 Sample (adjusted): 1981 2019 Included observations: 39 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LPIB(-1)	-1.127353	0.163847	-6.880533	0.0000
C	2.101279	0.387168	5.427308	0.0000
@TREND("1980")	0.024998	0.011941	2.093495	0.0434
R-squared	0.568597	Mean dependent var		0.034641
Adjusted R-squared	0.544830	S.D. dependent var		1.165896
S.E. of regression	0.786557	Akaike info criterion		2.431501
Sum squared resid	22.27221	Schwarz criterion		2.559468
Log likelihood	-44.41428	Hannan-Quinn criter.		2.477414
F-statistic	23.72431	Durbin-Watson stat		1.931250
Prob(F-statistic)	0.000000			
Null Hypothesis: LPIB has a unit root Exogenous: Constant Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic				
Test critical values:			-6.281594	0.0000
	1% level		-3.610453	
	5% level		-2.938987	
	10% level		-2.607932	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(LPIB) Method: Least Squares Date: 05/30/22 Time: 16:08 Sample (adjusted): 1981 2019 Included observations: 39 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LPIB(-1)	-1.007712	0.160423	-6.281594	0.0000
C	2.326859	0.388208	5.998993	0.0000
R-squared	0.516077	Mean dependent var		0.034641
Adjusted R-squared	0.502998	S.D. dependent var		1.165596
S.E. of regression	0.821727	Akaike info criterion		2.495102
Sum squared resid	24.98368	Schwarz criterion		2.580413
Log likelihood	-46.65449	Hannan-Quinn criter.		2.525711
F-statistic	39.45842	Durbin-Watson stat		2.004499
Prob(F-statistic)	0.000000			
Null Hypothesis: D(LPIB) has a unit root Exogenous: Constant Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic				
Test critical values:			-8.697804	0.0000
	1% level		-3.621023	
	5% level		-2.943427	
	10% level		-2.610263	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(LPIB,2) Method: Least Squares Date: 05/30/22 Time: 16:11 Sample (adjusted): 1983 2019 Included observations: 37 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LPIB(-1))	-1.875396	0.215617	-8.697804	0.0000
D(LPIB(-1),2)	0.187915	0.118219	1.589552	0.1212
C	0.137473	0.106661	1.288883	0.2061
R-squared	0.897421	Mean dependent var		0.116386
Adjusted R-squared	0.891387	S.D. dependent var		1.966332
S.E. of regression	0.648034	Akaike info criterion		2.047859
Sum squared resid	14.27825	Schwarz criterion		2.178474
Log likelihood	-34.88539	Hannan-Quinn criter.		2.093907
F-statistic	148.7258	Durbin-Watson stat		1.251954
Prob(F-statistic)	0.000000			

Annexe N°2 : test de stationnarité de M2

Null Hypothesis: LM2 has a unit root
Exogenous: Constant, Linear Trend
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.470855	0.0568
Test critical values:		
1% level	-4.211868	
5% level	-3.529758	
10% level	-3.196411	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(LM2)
Method: Least Squares
Date: 05/30/22 Time: 16:14
Sample (adjusted): 1981 2019
Included observations: 39 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LM2(-1)	-0.508247	0.146433	-3.470855	0.0014
@TREND("1980")	0.005669	0.002065	2.745696	0.0094
R-squared	0.250970	Mean dependent var		0.014340
Adjusted R-squared	0.20357	S.D. dependent var		0.104475
S.E. of regression	0.092897	Akaike info criterion		-1.840838
Sum squared resid	0.310678	Schwarz criterion		-1.712872
Log likelihood	38.89834	Hannan-Quinn criter.		-1.794925
F-statistic	6.031072	Durbin-Watson stat		1.803914
Prob(F-statistic)	0.005508			

Null Hypothesis: LM2 has a unit root
Exogenous: Constant
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.960604	0.3023
Test critical values:		
1% level	-3.610453	
5% level	-2.938987	
10% level	-2.607932	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(LM2)
Method: Least Squares
Date: 05/30/22 Time: 16:15
Sample (adjusted): 1981 2019
Included observations: 39 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LM2(-1)	-0.199363	0.101684	-1.960604	0.0575
C	0.628086	0.313454	2.003753	0.0525
R-squared	0.094113	Mean dependent var		0.014340
Adjusted R-squared	0.069630	S.D. dependent var		0.104475
S.E. of regression	0.100772	Akaike info criterion		-1.701985
Sum squared resid	0.375737	Schwarz criterion		-1.616874
Log likelihood	35.18871	Hannan-Quinn criter.		-1.671376
F-statistic	3.643967	Durbin-Watson stat		2.026031
Prob(F-statistic)	0.057487			

Null Hypothesis: LM2 has a unit root
Exogenous: None
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	0.757117	0.8735
Test critical values:		
1% level	-2.625606	
5% level	-1.949609	
10% level	-1.611593	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(LM2)
Method: Least Squares
Date: 05/30/22 Time: 16:16
Sample (adjusted): 1981 2019
Included observations: 39 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LM2(-1)	0.004117	0.005438	0.757117	0.4536
R-squared	-0.004188	Mean dependent var		0.014340
Adjusted R-squared	-0.004188	S.D. dependent var		0.104475
S.E. of regression	0.104694	Akaike info criterion		-1.650247
Sum squared resid	0.416510	Schwarz criterion		-1.607591
Log likelihood	33.17981	Hannan-Quinn criter.		-1.634842
Durbin-Watson stat	2.246117			

Null Hypothesis: D(LM2) has a unit root
Exogenous: None
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.863756	0.0000
Test critical values:		
1% level	-2.627238	
5% level	-1.949609	
10% level	-1.611469	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(LM2.2)
Method: Least Squares
Date: 05/30/22 Time: 16:17
Sample (adjusted): 1982 2019
Included observations: 38 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LM2(-1))	-1.111525	0.161941	-6.863756	0.0000
R-squared	0.559960	Mean dependent var		0.002856
Adjusted R-squared	0.559960	S.D. dependent var		0.158656
S.E. of regression	0.105245	Akaike info criterion		-1.639088
Sum squared resid	0.409831	Schwarz criterion		-1.595934
Log likelihood	32.14268	Hannan-Quinn criter.		-1.623756
Durbin-Watson stat	2.002030			

Annexe N°3 : test de stationnarité de FIA

Null Hypothesis: LFIA has a unit root Exogenous: Constant, Linear Trend Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic				
Test critical values:	1% level		-4.211868	
	5% level		-3.529758	
	10% level		-3.196411	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(LFIA) Method: Least Squares Date: 05/29/22 Time: 19:39 Sample (adjusted): 1981 2019 Included observations: 39 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LFIA(-1)	-0.113081	0.068319	-1.655189	0.1066
@TREND("1980")	0.005085	0.002461	2.066365	0.0460
R-squared	0.106500	Mean dependent var		0.025845
Adjusted R-squared	0.056862	S.D. dependent var		0.096828
S.E. of regression	0.094035	Akaike info criterion		-1.816491
Sum squared resid	0.318325	Schwarz criterion		-1.988225
Log likelihood	38.42167	Hannan-Quinn criter.		-1.770678
F-statistic	2.145505	Durbin-Watson stat		1.872144
Prob(F-statistic)	0.131734			
Null Hypothesis: LFIA has a unit root Exogenous: Constant Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic				
Test critical values:	1% level		-3.610453	
	5% level		-2.938987	
	10% level		-2.607932	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(LFIA) Method: Least Squares Date: 05/29/22 Time: 19:47 Sample (adjusted): 1981 2019 Included observations: 39 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LFIA(-1)	0.005402	0.038752	0.139391	0.8899
C	0.043533	0.127861	0.340469	0.7354
R-squared	0.000525	Mean dependent var		0.025845
Adjusted R-squared	-0.026488	S.D. dependent var		0.096828
S.E. of regression	0.098102	Akaike info criterion		-1.755689
Sum squared resid	0.356091	Schwarz criterion		-1.670378
Log likelihood	36.23593	Hannan-Quinn criter.		-1.725080
F-statistic	0.019430	Durbin-Watson stat		1.882319
Prob(F-statistic)	0.889897			
Null Hypothesis: LFIA has a unit root Exogenous: None Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic				
Test critical values:	1% level		-2.625606	
	5% level		-1.949609	
	10% level		-1.611593	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(LFIA) Method: Least Squares Date: 05/29/22 Time: 19:48 Sample (adjusted): 1981 2019 Included observations: 39 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LFIA(-1)	-0.007692	0.004705	-1.634770	0.1104
R-squared	-0.002606	Mean dependent var		0.025845
Adjusted R-squared	-0.002606	S.D. dependent var		0.096828
S.E. of regression	0.096955	Akaike info criterion		-1.803843
Sum squared resid	0.357207	Schwarz criterion		-1.761187
Log likelihood	36.17493	Hannan-Quinn criter.		-1.788538
Durbin-Watson stat	1.852043			
Null Hypothesis: D(LFIA) has a unit root Exogenous: None Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic				
Test critical values:	1% level		-5.349332	
	5% level		-2.627239	
	10% level		-1.949856	
			-1.611469	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(LFIA,2) Method: Least Squares Date: 05/29/22 Time: 19:51 Sample (adjusted): 1982 2019 Included observations: 38 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LFIA(-1))	-0.872515	0.163107	-5.349332	0.0000
R-squared	0.436107	Mean dependent var		0.000175
Adjusted R-squared	0.436107	S.D. dependent var		0.134231
S.E. of regression	0.100798	Akaike info criterion		-1.725435
Sum squared resid	0.375928	Schwarz criterion		-1.682340
Log likelihood	33.78326	Hannan-Quinn criter.		-1.710102
Durbin-Watson stat	2.032925			

Annexe N°4 : test de stationnarité du TCPT

Null Hypothesis: LTCPT has a unit root
Exogenous: Constant, Linear Trend
Lag Length: 3 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.609605	0.7693
Test critical values:		
1% level	-4.234972	
5% level	-3.540328	
10% level	-3.202445	

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(LTCPT)
Method: Least Squares
Date: 05/29/22 Time: 19:56
Sample (adjusted): 1984 2019
Included observations: 36 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LTCPT(-1)	-0.036268	0.022532	-1.609605	0.1180
D(LTCPT(-1))	1.970059	0.150432	13.09597	0.0000
D(LTCPT(-2))	-1.591488	0.246292	-6.461784	0.000000
D(LTCPT(-3))	0.506740	0.157299	3.220154	0.000331
C	0.023881	0.012085	1.974448	0.0576
@TREND("1980")	0.000549	0.000512	1.071604	0.2923
R-squared	0.962964	Mean dependent var		0.009927
Adjusted R-squared	0.956792	S.D. dependent var		0.067089
S.E. of regression	0.013945	Akaike info criterion		-5.555311
Sum squared resid	0.005834	Schwarz criterion		-5.292382
Log likelihood	106.0136	Hannan-Quinn criter.		-5.464166
F-statistic	156.0062	Durbin-Watson stat		1.934139
Prob(F-statistic)	0.000000			

Null Hypothesis: LTCPT has a unit root
Exogenous: None
Lag Length: 3 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	0.541945	0.8284
Test critical values:		
1% level	-2.630762	
5% level	-1.950394	
10% level	-1.611202	

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(LTCPT)
Method: Least Squares
Date: 05/29/22 Time: 19:58
Sample (adjusted): 1984 2019
Included observations: 36 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LTCPT(-1)	0.001418	0.002617	0.541945	0.5916
D(LTCPT(-1))	1.998842	0.153292	13.03945	0.0000
D(LTCPT(-2))	-1.622313	0.250913	-6.465634	0.0000
D(LTCPT(-3))	0.457340	0.153264	2.984010	0.0054
R-squared	0.958104	Mean dependent var		0.009927
Adjusted R-squared	0.954176	S.D. dependent var		0.067089
S.E. of regression	0.014351	Akaike info criterion		-5.544110
Sum squared resid	0.006600	Schwarz criterion		-5.368163
Log likelihood	103.7940	Hannan-Quinn criter.		-5.482700
Durbin-Watson stat	1.858351			

Null Hypothesis: LTCPT has a unit root
Exogenous: None
Lag Length: 3 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	0.541945	0.8284
Test critical values:		
1% level	-2.630762	
5% level	-1.950394	
10% level	-1.611202	

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(LTCPT)
Method: Least Squares
Date: 05/29/22 Time: 19:58
Sample (adjusted): 1984 2019
Included observations: 36 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LTCPT(-1)	0.001418	0.002617	0.541945	0.5916
D(LTCPT(-1))	1.998842	0.153292	13.03945	0.0000
D(LTCPT(-2))	-1.622313	0.250913	-6.465634	0.0000
D(LTCPT(-3))	0.457340	0.153264	2.984010	0.0054
R-squared	0.958104	Mean dependent var		0.009927
Adjusted R-squared	0.954176	S.D. dependent var		0.067089
S.E. of regression	0.014351	Akaike info criterion		-5.544110
Sum squared resid	0.006600	Schwarz criterion		-5.368163
Log likelihood	103.7940	Hannan-Quinn criter.		-5.482700
Durbin-Watson stat	1.858351			

Null Hypothesis: D(LTCPT) has a unit root
Exogenous: None
Lag Length: 2 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.635402	0.0099
Test critical values:		
1% level	-2.630762	
5% level	-1.950394	
10% level	-1.611202	

*Mackinnon (1996) one-sided p-values.

Annexe N°5 : Base de données

Année	TCPT	FIA	M2/PIB	Δ PIB
1980	1,90394369	0,0285971	16,8909991	-4,32583987
1981	2,01895199	0,0289978	15,4711808	1,5088043
1982	2,10553961	0,0294816	16,4959623	-7,37843305
1983	2,09589499	0,0281484	17,6466025	1,82087377
1984	1,96454879	0,0281484	21,7898165	-0,28701116
1985	1,76514212	0,0322056	20,3976061	20,2866349
1986	1,53283848	0,0359588	21,095464	2,69262088
1987	1,36564671	0,0340544	20,6779687	-0,13916429
1988	1,34670933	0,0252369	21,7708714	7,38972104
1989	1,52286911	0,0270996	20,4004114	4,17738811
1990	1,82721411	0,0237729	18,4939064	-2,5023951
1991	2,17284741	0,0231596	19,8724443	11,7452038
1992	2,45703422	0,0255771	20,9869514	-3,21866249
1993	2,64086603	0,0244570	21,3535366	3,17216818
1994	2,6895456	0,0244570	20,5237708	3,77993405
1995	2,6508917	0,0225225	18,8432763	0,9210224
1996	2,59410059	0,0299788	22,2756907	7,0557854
1997	2,57679116	0,0307156	21,9183484	4,82902434
1998	2,60295263	0,0331775	20,8636248	7,57166764
1999	2,68898042	0,0339534	17,1448315	5,70094365
2000	2,81185404	0,0328525	19,420039	-0,06083497
2001	2,92715339	0,0339840	19,3569395	15,3762395
2002	3,01735196	0,0353659	22,787355	3,10630825
2003	3,10032017	0,0341012	27,4792621	9,119042
2004	3,17363732	0,0352615	25,1776768	1,55999866
2005	3,23303303	0,0358600	24,5682356	6,53477877
2006	3,29427272	0,0381358	24,6375727	4,66218688
2007	3,33734034	0,0429947	22,4841113	3,49361681
2008	3,32912034	0,0412929	17,3937525	4,77314508
2009	3,26112828	0,0464215	22,5429701	4,80632227
2010	3,15863382	0,0526715	23,85989	5,31393528
2011	3,04461311	0,0617472	23,2687171	3,21313378
2012	2,95250852	0,0685871	25,9057756	-0,83673463
2013	2,90104517	0,0739234	27,2228211	2,29506829
2014	2,90194116	0,0817163	26,5573827	7,08468388
2015	2,93599898	0,0870630	26,8393298	6,17180002
2016	2,97543545	0,0883944	27,7054389	5,8522992
2017	2,99919867	0,0789190	26,9270419	5,30545608
2018	3,00806523	0,0767614	28,9437288	4,74648433
2019	2,99625535	0,0783554	29,5491	4,75616081

Liste des illustrations

Liste des figures

N° des figures	Titres	Pages
N°1	Vue d'ensemble des recherches antérieures sur l'exclusion financière	6
N°2	Frein à la croissance en absence d'inclusion financière	37
N°3	L'inclusion financière dans la création de la croissance	38

Liste des tableaux

N° des tableaux	Titres	Pages
1	Résultats du test de Dickey-Fuller Augmenté	43
2	Détermination du nombre de retard optimal	44
3	Estimation du modèle ARDL	45
4	Test de cointégration de Bounds	46
5	Estimation de la relation de long terme	46
6	Estimation de la relation de court terme	47
7	Test de normalité	48
8	Test d'autocorrélation	48
9	Test d'hétéroscédasticité	49
10	Test de stabilité de CUSUM	49

Table des matières

Introduction générale	1
Chapitre 1 : Généralité sur l'inclusion financière	3
Introduction.....	3
Section 1 : Cadre théorique de l'inclusion financière	3
1) Définition.....	3
2) Mode opératoire de l'inclusion financière.....	4
3) Rôle de l'inclusion dans la réduction des inégalités sociales.....	4
Section 2 : L'importance du problème de l'inclusion financière	5
❖ L'inclusion financière un concept universel.....	7
Section 3 : L'exclusion financière	8
1) Le concept d'exclusion et sa signification.....	8
a) La problématique de l'exclusion.....	8
b) De l'exclusion bancaire et financière à la finance informelle.....	9
2) Les formes d'exclusion financière.....	10
a) Exclusion par accès.....	10
b) Exclusion par les conditions, les prix et les stratégies.....	11
c) L'auto exclusion.....	11
d) Les pratiques financières informelles.....	12
Conclusion.....	13
Chapitre 2 : l'Afrique particularité relative à l'inclusion financière	14
Introduction.....	14
Section 1 : Constat au niveau de la demande	14
1) Vue général par rapport à l'inclusion financière.....	14
2) Population africaine exclue financièrement: les planteurs, les PME, la diaspora, les collectivités territoriales, les femmes et les jeunes.....	15
a) Les planteurs.....	16

b) Les PME.....	17
Section 2 : Constat au niveau de l'offre: caractéristiques générales des systèmes financiers des pays d'Afrique.....	18
1) Les systèmes financiers en Afrique.....	18
2) L'Afrique et les services financiers mobiles.....	19
3) Les cause de l'exclusion dans certains pays africains.....	22
• Causes de l'exclusion dans les zones rurales.....	22
• Causes de l'exclusion des PME.....	23
Section 3 : Les initiatives en matière d'inclusion fin en Afrique : stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF).....	25
1) Vue général en Afrique des SNIF.....	25
2) Cas de l'UEMOA (particulièrement le Mali).....	27
a) Le programme régional d'appui à la finance décentralisée.....	28
b) Le plan d'action pour la préservation et la consolidation de la viabilité du secteur de la microfinance.....	29
c) Le plan d'action pour la promotion et la bancarisation et l'accès aux services financiers.....	29
d) Le projet d'interopérabilité des services financiers numériques.....	29
3) Cas de l'Algérie.....	30
Conclusion.....	32
Chapitre 3 : Etude économétrique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique (cas du Mali).....	33
Introduction.....	33
Section 1 : Relation entre inclusion financière et croissance économique.....	33
1) La revue de la littérature théorique.....	34
2) La revue de la littérature empirique.....	36
3) Inclusion financière et croissance économique : modèle conceptuel.....	37
Section 2 : Les indicateurs de mesure de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique.....	39
1) Choix des variables.....	39

a) L'accès aux services financiers bancaires.....	39
b) Le Produit intérieur brut(PIB).....	39
c) Le taux de croissance de la population totale(TCPT).....	39
d) La masse monétaire M2/PIB.....	40
2) Aperçu méthodologique.....	40
Section 3 : Application du modèle ARDL et interprétation des résultats.....	41
1) Etude de stationnarité des séries.....	42
2) Estimations.....	44
3) Les tests de validation du modèle.....	47
4) Interprétation des résultats.....	48
Conclusion.....	50
Conclusion générale.....	51
Références bibliographiques.....	53
Annexes.....	54
Liste des illustrations.....	59
Table des matières.....	60

Résumé

L'inclusion financière qui reflète la possibilité pour les individus et entreprises d'accéder aux différents services financiers à moindre coût constitue une véritable problématique pour les pays en voie de développement.

Dans certains pays africains, l'inclusion financière demeure faiblement développée. Les causes de cette exclusion sont liées à la faiblesse de l'offre et de la demande, résultant de l'insuffisance du réseau de proximité, des coûts extrêmement élevés et des freins réglementaires, la population éprouve des sentiments de méfiance, les considérations religieuses et le manque de culture financière.

L'étude empirique de l'impact de l'inclusion financière sur la croissance économique au Mali sur la période allant de 1980 à 2019 à travers les variables tels que : la variation du PIB, l'indice de l'accès aux services financiers, le taux de croissance de la population totale et la masse monétaire M2 montre qu'à long terme les indices financiers n'ont pas de relation avec la croissance économique. La croissance économique est plutôt impactée positivement par l'accroissement de la population totale.

Mots clés : Inclusion financière, croissance économique, ARDL, Afrique

Summary :

Financial inclusion, which reflects the possibility for individuals and businesses to access various financial services at a lower cost, is a real problem for developing countries.

In some African countries, financial inclusion remains weakly developed. The causes of this exclusion are linked to the weakness of supply and demand, resulting from the inadequacy of the local network, extremely high costs and regulatory obstacles, the population experiences feelings of mistrust, the considerations religions and the lack of financial culture.

The empirical study of the impact of financial inclusion on economic growth in Mali over the period from 1980 to 2019 through variables such as : the variation in GDP, the index of access to financial services, the growth rate of the total population and the money supply M2 shows that in the long term the financial indices have no relationship with economic growth. Economic growth is rather positively impacted by increase in total population

Key words : Financial inclusion, economic growth, ARDL, Africa.